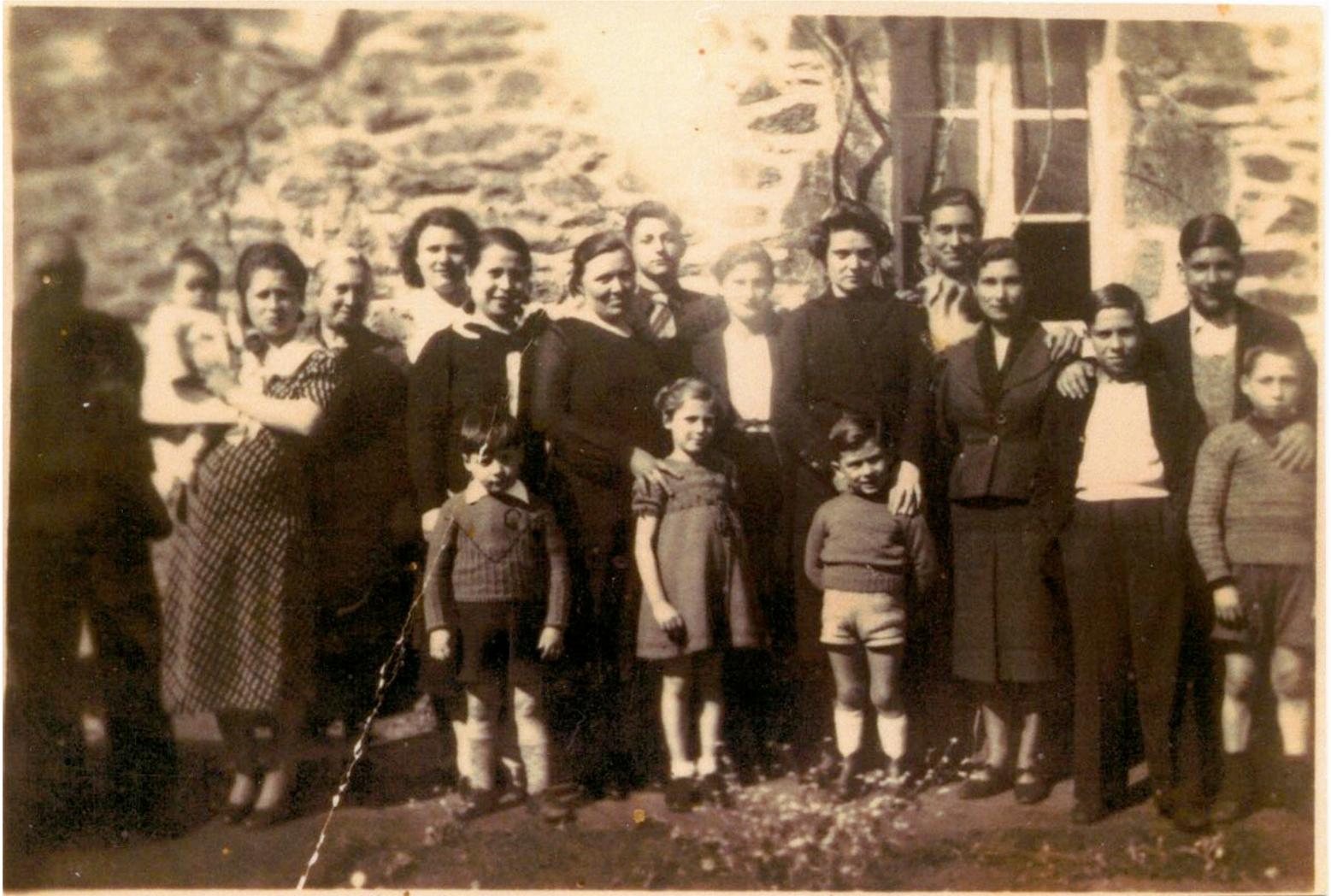




Paul David - 10 janvier 1938



DOUARNENEZ

Refugiés Espagnol arrivés le 4 février 1939

Avec eux deux employées de
la cantine municipale

- M^{me} Marie Jéquel (dite Tante Marie Dem)
- M^{me} Rosa Stéphan (dite Tante Rosa)

Les autorités civiles et militaires de Douarnenez étaient rassemblées, dimanche matin, au square Jos-Pencalet, pour commémorer, avec les associations patriotiques, la Journée nationale de la Déportation. C'est M. Pierre Moalic qui prit la parole pour rappeler les événements tragiques d'il y a quarante ans, évoquant au passage l'arrestation de Clauss Barbie et l'inquiétant hommage rendu encore récemment par des mouvements d'extrême-droite à d'anciens dignitaires nazis. A l'occasion de cette cérémonie, M. Francis Féchant remit la croix de la Résistance et la médaille du mérite 39-45 à M. Jos Monfort, ancien résistant.

fin 1939 - Mobilisation - Réquisitions ^{bateau}
20 juin 1940 - Le directeur d'école en une forme de capitaine

- side-car - Ecole
- Mairie = Place Michel Le Nobletz

- recommandation des femmes :

- ne pas manger bonbons et gâteaux
réputés empoisonnés.

1940 - occupation des locaux :

Ploaré : . Ecole Laënnec (école publique
chez Sœur Rose le 1/10/1940)
. Mairie Ploaré
. Restaurant Floch'lay = cuisine

Dre : . Hôtel des M^{lle} Douy
les villas du bord de mer
(Vallombreuse ... etc...)
Clinique Le Clos.

Trebré : Les Hôtels

Hôtel de la Baie bombardé nov 41

1941

- Contrôle situation militaire des adultes
- Zone côtière interdite = lieux et feux interdits
- Bombardement de Trebré nov. 1941
AUS WEIS
obligatoire

- Les cartes d'alimentation = "J3"
Travailleurs de force
- le malt remplace le café
- pas de fruits exotiques → pommes
poles
- Marque d'hostilité = . affiche "sabotée"
. bagarres de bistrot
. récupérations . charbon
ciment

- le rationnement: poisson
beurre farine → campagne
lard

le "ragot Pétain"
avaldour bihen gant avaldour brae

Handwagen

Il était une fois...

1936



Hitler joue son va-tout en Rhénanie



Même si le président du Conseil, Albert Sarraut, déclare : « Nous ne laisserons pas Strasbourg sous le feu des canons allemands », le gouvernement français se borne à une molle protestation diplomatique devant le coup de force hitlérien.



Devant la SDN, l'ambassadeur allemand, von Ribbentrop, explique pourquoi l'Allemagne a sciemment violé le traité de paix de Locarno (1925) et mis tout le monde devant le fait accompli.

Le 7 mars 1936, Hitler ordonne à ses troupes d'entrer en Rhénanie, bafouant ainsi le traité de Locarno. De la réussite de son coup de force dépendent ses conquêtes futures et l'extension de l'horreur nazie. Il eût été facile de contrer le dictateur. L'URSS le propose. La France en a les moyens, mais ses dirigeants ne le veulent pas. La Seconde Guerre mondiale se profile.

Il était une fois... 1936. Hitler joue son va-tout en Rhénanie



Depuis 1918, la Rhénanie est démilitarisée. En 1925, l'Allemagne à Locarno s'engage à respecter cette démilitarisation. En 1923, catastrophe économique : le mark ne vaut plus rien. La gestion de la Sarre a été confiée à la SDN jusqu'en 1935. Les Sarrois, manipulés par la propagande nazie, se prononcent massivement pour le rattachement à l'Allemagne hitlérienne.

Prélude à l'horreur

LA MACHINE DE GUERRE NAZIE EST EN MARCHÉ.

Dans « Mein Kampf » (1928), Hitler a déjà exposé toutes ses idées sur sa politique extérieure. L'Allemagne doit conquérir, grâce à sa force militaire, son « espace vital ». Mais les démocraties n'y ont guère prêté attention.

Le 7 mars 1936, Hitler ordonne à ses troupes de réoccuper la zone démilitarisée à l'ouest du Rhin. Il se dégage ainsi de la dernière obligation encore en vigueur parmi celles que les vainqueurs avaient imposées à l'Allemagne en 1919. Le gouvernement britannique se tait. Les autorités françaises se bornent à une protestation diplomatique, bien que le président du Conseil, Albert Sarraut, ait affirmé, le 8 : « Nous ne laisserons pas Strasbourg sous le feu des canons allemands. » Cette passivité entre dans les calculs de Hitler. Devant le conseil de la Société des nations, le représentant soviétique, Maxime Litvinov, cite « Mein Kampf », l'ouvrage dans lequel Hitler a exposé sa doctrine en 1925 (voir notre encadré). Il montre que l'Allemagne a franchi la première étape de son hégémonie en Europe. Il propose une action concertée, mais n'est pas écouté. L'Angleterre et la France se contentent de dire que le gouvernement allemand a contrevenu à ses engagements.

La France aurait pu s'opposer seule au coup de bluff du dictateur. Plusieurs ministres et nombre de généraux ont mis Hitler en garde, persuadés que l'armée française réagirait. À Paris, cependant, les ministres concernés et les chefs militaires s'opposent à une action qui, prétendent-ils, exigerait une mobilisation générale et pourrait entraîner une centaine de morts. Le ministre de l'Aviation est Marcel Déat, futur secrétaire d'État au Travail et aux Affaires sociales dans le gouvernement de Pétain. L'adversaire n'est pourtant guère redoutable. Du côté allemand, 30 000 hommes seulement sont engagés, qui ne disposent pas d'armement lourd, et seuls trois bataillons franchissent le Rhin. On saura plus tard que ces troupes ont l'ordre de se replier à la première apparition d'un soldat français. Hitler risque gros. « Je n'ai jamais ressenti d'angoisse semblable à celle que j'ai éprouvée dans les premiers jours de l'occupation de la Rhénanie », avoue-t-il peu après. « Si nous avions été battus, c'eût été l'effondrement », reconnaît-il encore. Le général Jodl affirme : « Les troupes françaises de couverture auraient pu nous tailler en pièces. »

Hitler bénéficie de la situation créée par l'Italie dans la

corne de l'Afrique. Mussolini voulait se constituer un empire. Prenant prétexte d'un incident de frontière, il attaque l'Éthiopie, le 2 octobre 1935, sans déclaration de guerre. Plusieurs pays, dont l'Allemagne, refusent d'appliquer les sanctions décidées par la Société des nations et Laval fait écarter de celles-ci l'arrêt des ventes de pétrole à l'Italie. Dépourvue de matériel moderne, l'armée éthiopienne s'effondre en dépit d'une résistance courageuse. Les bombardements de l'aviation fasciste causent des dizaines de milliers de morts. Le négus Haïlé Sélassié quitte son pays le 1^{er} mai 1936 et se rend à Genève pour condamner l'incapacité de la Société des nations. C'est en pleine guerre d'Éthiopie, dans un climat favorable aux dictatures, que Hitler décide de réoccuper la Rhénanie. De telles circonstances sont aussi mises à profit par les militaires dirigés par le général Franco qui, le 17 juillet 1936, à partir du Maroc, lancent les troupes coloniales à l'assaut de la République espagnole.

La réoccupation de la Rhénanie est un élément essentiel du réarmement de l'Allemagne.

Arrivé au pouvoir en janvier 1933, Hitler triple en octobre les effectifs d'une armée limitée à 100 000 hommes par les vainqueurs, fait construire deux gros croiseurs et des sous-marins en Finlande, aux Pays-Bas et en Espagne, organise l'entraînement de pilotes par l'intermédiaire d'une Ligue des sports aériens et fait essayer des prototypes camouflés en avions civils. Pierre Laval, qui succède à Louis Barthou, assassiné à Marseille le 9 octobre 1934 par un fasciste croate en même temps que le roi Alexandre de Yougoslavie, laisse ostensiblement Hitler et sa police secrète préparer en Sarre le référendum du 13 janvier 1935. La question porte sur le rattachement à l'Allemagne de ce territoire contrôlé par la France depuis 1919. 91 % des votants se prononcent pour le retour à la mère patrie. Profitant de l'exaltation nationaliste qui s'ensuit, le Führer rétablit le service militaire obligatoire dès le mois de mars. La Wehrmacht est portée à 500 000 hommes en mai, à 800 000 quelques mois plus tard. Dans des usines reconverties, tanks, avions, artillerie sont construits suivant les modèles mis au



point sous camouflage. En juin 1935, Hitler fait admettre le réarmement allemand en signant un accord naval avec la Grande-Bretagne, qui n'a pas consulté ses alliés. Comme il l'a prévu, il n'a rencontré que des oppositions verbales. L'heure est venue pour lui de fortifier la frontière germano-française.

Le succès de l'opération rhénane renforce considérablement le nazisme. Ancien caporal, Hitler a balayé les objections des généraux allemands et prend de l'ascendant sur ces « aristocrates » qu'il méprise. Les chefs militaires vont de plus en plus se plier aux volontés de ce « génie ». Ils seront incapables de contrecarrer ses décisions, même quand elles conduiront au désastre. La popularité du chef est quasi sans limite. Le plébiscite du 29 mars 1936 lui donne une majorité impressionnante qui, conjuguée avec la terreur, paralyse toute opposition. La machine de guerre se renforce désormais sans entraves. En août, le service militaire est porté à deux ans. La construction de la ligne Siegfried est immédiatement entreprise le long de la frontière française. Quand l'Allemagne passera à l'action en Europe centrale, ces fortifications doivent mettre la France dans l'impossibilité de secourir ses alliés tchécoslovaques et polonais. Jouera alors surtout « l'esprit de Munich », celui de la

renonciation face aux dictateurs qu'exprime l'accord avec Hitler et Mussolini accepté par Daladier et Chamberlain en septembre 1938. Dès novembre 1936, la Belgique entérine le succès hitlérien et se déclare déliée de ses engagements vis-à-vis de la France et de la Grande-Bretagne. Sa « neutralité », affirme-t-elle, l'empêche d'accepter le passage des troupes de ces pays. La blitzkrieg de 1940 en tirera avantage.

La victoire des dictatures entraîne l'effondrement de la Société des nations. L'organisation internationale installée à Genève au lendemain de la Première Guerre mondiale s'est, de nouveau, révélée incapable de sanctionner ceux qui menacent la paix. Déjà, en 1931, quand le Japon envahit la Mandchourie, elle se contente d'envoyer une commission d'enquête et de prononcer une timide condamnation de principe. L'agresseur se déclare offensé et annonce son retrait de la SDN. Ensuite, quand l'Italie attaque l'Éthiopie, pays sociétaire lui aussi, les foudres genevoises n'ont d'autre effet que d'amener Mussolini à se retirer avec éclats, de l'organisation le 3 décembre 1937. Hitler, lui, l'a quittée dès octobre 1933. La SDN est affaiblie par les politiques française et britannique, peu soucieuses d'affronter vraiment les dictatures. Elle souffre du manque d'appui des États-Unis,

Hitler déclarait

« Lorsque le territoire du Reich contiendra tous les Allemands, s'il s'avère inapte à les nourrir, de la nécessité de ce peuple naîtra son droit moral d'acquérir des terres étrangères. La charrue fera alors place à l'épée, et les larmes de la guerre prépareront les moissons du monde futur. »

Il était une fois... 1936, Hitler joue son va-tout en Rhénanie

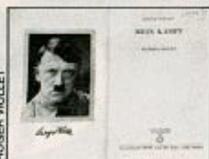


Les troupes françaises qui occupent la Rhénanie depuis 1918, quittent cette région sans coup férir. Le coup de bluff d'Hitler a fonctionné.



En septembre 1937 le Duce renco- l'Éthiopie, Hitler prête main-forte

Le Führer dans le texte



Dans « Mein Kampf », ouvrage qu'il rédige en 1925, et dans « l'Expansion

du Troisième Reich », brochure dactylographiée datée de 1928, Hitler expose ce que sera sa politique extérieure. Chaque nation doit conquérir l'espace nécessaire à son développement. Une sélection s'opère ainsi entre peuples forts et peuples faibles. La Providence a fait des Germains un peuple élu appelé à imposer son hégémonie. L'Allemagne doit d'abord rompre les « chaînes de Versailles », le « diktat » que ses vainqueurs lui ont imposé en 1919, et restaurer sa puissance militaire. Viendront ensuite les conquêtes pour donner au peuple allemand « la terre et le sol auxquels il a droit ». Cette expansion doit se faire en Europe afin d'éviter tout conflit maritime et colonial avec l'Angleterre dont la neutralité est indispensable. L'hégémonie suppose l'écrasement de la France, « irréconciliable et mortel ennemi ». Suivront les annexions, aux dépens de la Pologne et de la Russie, qui fourniront matières premières et denrées alimentaires, débouchés pour l'industrie, terres pour la colonisation germanique. Le 3 février puis le 3 novembre 1933, Hitler expose son plan aux chefs militaires.

qui ont refusé d'en être membres et qui rappellent leurs observateurs. Après la Seconde Guerre mondiale, les créateurs de l'Organisation des nations unies tireront en partie les leçons de l'échec de la SDN.

En laissant faire Hitler, la France s'est isolée. Avant les élections législatives de mai 1936, la complicité tacite de ses gouvernants correspond à la formule rarement exprimée mais toujours présente à l'esprit des dirigeants : « Plutôt Hitler que le Front populaire ». Le gouvernement de Léon Blum n'a ni le temps ni la volonté de redresser la barre. Après la « pause » et le retrait de Blum en juin 1937, la dérive s'accroît. C'est une caution donnée à tout ce que la France compte d'adversaires de la république, d'admirateurs des « régimes forts », d'anticommunistes et d'antisoviétiques. Ces responsables intimidés par Hitler ouvrent la voie au régime de Pétain. Leur politique de non-intervention en Éthiopie et en Rhénanie conduit à celle qui sera prônée au détriment de l'Espagne républicaine. Elle coupe la France de ses amis. Elle permet à Hitler de démanteler le système d'alliances français en Europe centrale. L'Autriche, qui se sent isolée, se rapproche de l'Allemagne le 11 juillet 1936 et promet de ne plus entraver la propagande des nazis autrichiens. La Grande-Bretagne tire prétexte des tergiversations françaises pour mettre en doute la solidité de la prétendue « Entente cordiale ». Les effets de cette méfiance se feront sentir en 1940 et, au-delà, à l'encontre de la France libre.

Hitler et Mussolini, eux, trouvent un terrain d'entente. Les relations du nazi et du fasciste n'ont pas toujours été bonnes. En juillet 1934, un putsch manqué des nazis autrichiens provoque une vive réaction de Mussolini, qui envoie quatre divisions sur le Brenner et s'entend même, en avril 1935 à Stresa, avec la France et la Grande-Bretagne pour dénoncer la menace allemande contre l'Europe danubienne. L'invasion de l'Éthiopie et la remilitarisation de la Rhénanie changent brusquement

la donne. Chacun des deux dictateurs ne fait rien pour gêner l'autre. Pour annexer l'Autriche, Hitler a besoin de l'alliance italienne. L'arrange-

ment germano-autrichien règle la question qui pouvait les diviser. Le comte Ciano, gendre de Mussolini et ministre des Affaires étrangères, se rend à Berlin. Le 1^{er} novembre 1936, son beau-père proclame que « l'Axe vertical de l'Europe passe par Rome et Berlin ». L'existence en sera confirmée par l'entrevue du Duce et du Führer à Berlin en septembre 1937, puis par l'adhésion de l'Italie, deux mois après, au pacte anti-Komintern, c'est-à-dire antisoviétique, que Hitler avait signé avec le Japon l'année précédente. L'intervention conjointe de l'Allemagne et de l'Italie dans la guerre d'Espagne pour soutenir Franco accentue leur rapprochement et leur permet de préparer les offensives futures.

L'antisoviétisme domine la politique internationale. Le 2 mai 1935, Laval signe à Moscou un traité d'assistance mutuelle franco-soviétique. Quelques jours après, il rencontre Goering à Cracovie et lui tient des propos antisoviétiques très vite connus au Kremlin. La ratification du traité, retardée à cause de l'affaire éthiopienne, a lieu le 27 février 1936. Hitler en tire prétexte pour justifier son opération en Rhénanie. La France se refuse à voir un moyen efficace de contrer les ambitions hitlériennes dans ce que de Gaulle nommera « la belle et bonne alliance » franco-soviétique. Lorsque, après la remilitarisation de la Rhénanie, Litvinov propose une action concertée pour arrêter Hitler et l'hitlérisme, rares sont ceux qui veulent saisir cette chance. Si l'offre de l'URSS avait été acceptée, la face du monde eût été changée. La face de l'Union soviétique sans doute aussi, où le stalinisme, dans ses pires aspects, s'est renforcé de l'isolement imposé à ce pays. On ne soulignera jamais assez ce qu'a coûté la lâcheté des dirigeants français lorsque Hitler prenait ses « décisions les plus difficiles », qu'il aurait été aisé d'étouffer dans l'œuf. ★

JEAN GEORGE



er à Berlin. Les dictatures italienne et allemande partagent la même idéologie : démontrer leur force. Mussolini envahit ne de Franco. Le rapprochement de l'Allemagne et de l'Espagne leur permet de préparer les offensives futures.



La paix en danger

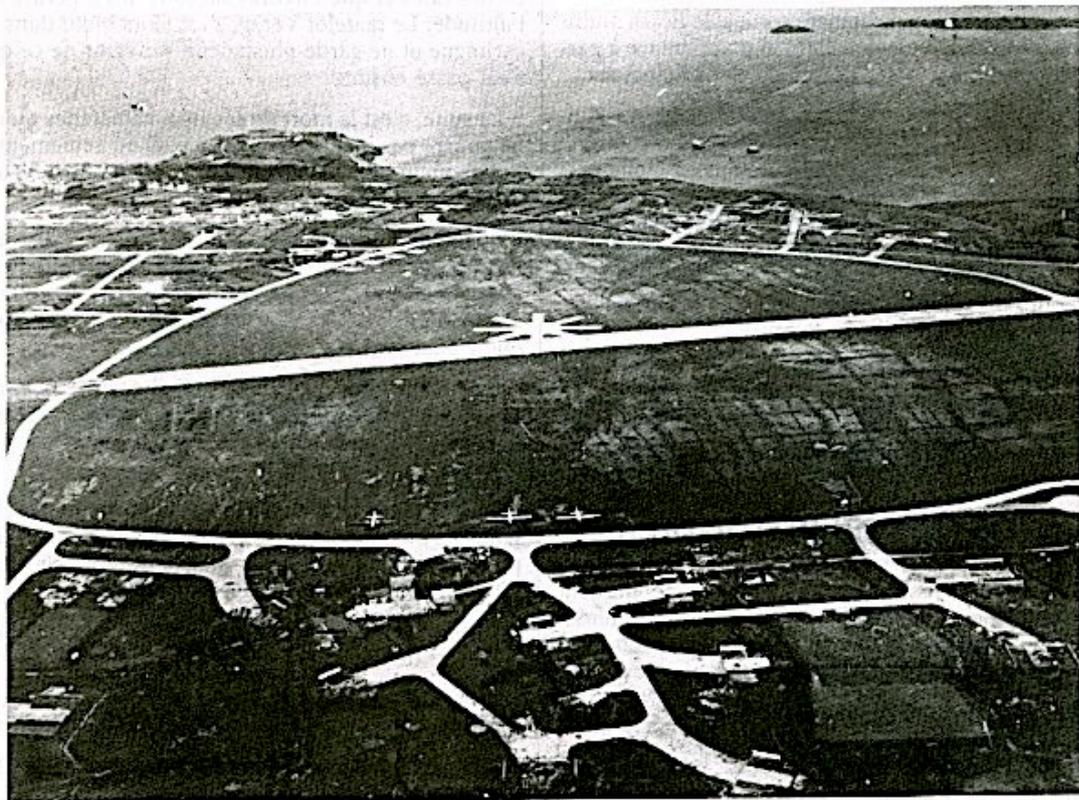
HITLER DÉNONCE LE TRAITÉ DE LOCARNO
 « L'Humanité » du 8 mars 1936 alerte sur un nouveau coup de force nazi.

En 1938, les nazis pénètrent en Tchécoslovaquie et annexent la région des Sudètes, où vit une importante minorité allemande. Les démocraties occidentales capitulent une fois de plus devant le coup de force hitlérien. À la conférence de Munich, Chamberlain et Daladier ne songent qu'à éviter la guerre. On parle d'« un lâche soulagement ».



LE BÉARN PORTE-AVIONS DE LÉGENDE

Michel MAZÉAS



Sur la base de Lanvéc-Paulmic, on distingue encore très nettement l'étoile du Béarn, piste d'atterrissage en forme de rose des vents, qui servait aux A.S.S.P. (appontage simulé sur piste) à l'aviation embarquée du porte-avions Béarn. (Photo Marine nationale, 1946.)

EN BAIE DE DOUARNENEZ

Bien des Douarnenistes se souviennent encore de la silhouette caractéristique du *Béarn*.

Ce bâtiment de la Marine nationale fréquentait assidûment la baie de Douarnenez dans les années qui précéderent la Seconde Guerre mondiale : c'était un porte-avions, le premier porte-avions français. Il était le fruit de l'acharnement du C.E.P.A. (Centre expérimental des porte-avions) animé par le commandant Teste, un Lorientais.

C'est à partir de la coque d'un cuirassé de la classe *Normandie*, abandonnée en cours de construction, que naît le *Béarn*, pour une toute autre mission, qui devait devenir celle de l'Aéronavale pour laquelle on prévoyait déjà, dès 1920, cinquante escadrilles d'avions embarqués.

Au cours de ses nombreuses sorties, le *Béarn* multipliait les exercices de décollage et d'appontage à partir du vaste plan d'eau de la baie de Douarnenez.

L'entraînement des pilotes comportait aussi l'utilisation d'une piste en étoile construite sur l'aérodrome de Lanvéoc-Poulmic. La configuration en étoile permettait aux jeunes pilotes d'avoir une piste stable, de la longueur du pont du *Béarn*, et toujours orientée dans le secteur du vent, conformément au positionnement du porte-avions en mer. Cette fameuse étoile existe toujours et les pilotes de la base actuelle l'appellent, évidemment, "L'Etoile du Béarn"...

Le *Béarn*, quant à lui, quittera un jour nos parages meurtris par la guerre, et il ira afficher sa neutralité aux Antilles dans la rade des Saintes, dès 1941..., en compagnie de la *Jeanne-d'Arc*.

LE DRAME DE PLOMODIERN

Pourtant il s'agissait d'un bâtiment opérationnel dont l'entraînement des pilotes s'était poursuivi intensément à la veille de la guerre. L'année 1939 avait d'ailleurs durement débuté par des accidents graves qui avaient endeuillé notre région.

C'est ainsi que le 12 janvier 1939, un CAMS 37 de la base de Lanvéoc-Poulmic s'écrase à Plomodiern.

Il est environ 9 h 30, ce jeudi-là, lorsqu'apparaît, à basse altitude au-dessus du bourg de Plomodiern, un hydravion Potez CAMS 37. Il porte le n° 93. Les témoins estiment qu'il n'est pas à plus de dix mètres d'altitude. Il arrive de l'Ouest et tente par un crochet d'éviter les maisons du bourg qu'il frôle au passage. Le moteur a des ratés, s'arrête, puis repart... trop tard. L'aile gauche de l'hydravion abat la cheminée d'une dépendance de l'habitation de Maître Le Doaré, notaire. Puis frôlant les hangars de M. Golhen, cultivateur, le CAMS percute une grange dont il arrache la toiture, fait un tête-à-queue et se brise, à cent cinquante mètres de l'église dans un chemin qui conduit au lavoir. Le gouvernail est en travers de la route, le

flotteur droit s'est détaché, quelques débris restent accrochés au toit, l'hydravion s'est brisé au point de jonction des ailes.

LES VICTIMES

Quatre corps sont prisonniers des débris de l'appareil. Il n'y a qu'un seul survivant, le matelot Gabriel Verjus, élève de l'Ecole de Maistrance de l'*Armorique*. Blessé à la main et fortement commotionné, il est dégagé vers 10 heures et immédiatement conduit en voiture à la base du Poulmic.

Dans son témoignage il fait le récit de cette matinée tragique : le CAMS a décollé du Poulmic vers 8 heures, avec pour mission d'entraînement de survoler Brest, Châteaulin, puis retour à la base.

Il se souvient qu'en survolant l'Aulne, le moteur a eu des ratés et que l'hydravion s'est mis à perdre de l'altitude. Le matelot Verjus s'est alors blotti dans la carlingue et ne garde plus aucun souvenir de ce qui s'est passé ensuite.

La suite, c'est la mort de ses trois camarades qu'on ne pourra pas identifier sur place. C'est seulement à Brest, où on les a transportés, que l'on pourra reconnaître chacun des corps mutilés.

Le pilote, c'est le second-maître Corentin Poudoulec, vingt-trois ans, célibataire. Il est né à Plomodiern le 4 janvier 1916, ses parents y habitent encore et il a sans doute voulu venir les saluer. Il ne savait pas que c'était la dernière fois.

Le mécanicien s'appelle Pierre Collet, vingt-huit ans, marié, un enfant. Il est né à Plouha dans les Côtes-d'Armor, le 17 juillet 1910. Il habite Crozon, villa "Les Coteaux".

Le troisième est un tout jeune homme, le matelot Louis Le Bot, apprenti marin sur l'*Armorique*, dont les parents résident au Croisic. Il sera inhumé au cimetière du Juch, village de son enfance.

Drame rapide et meurtrier, fréquent, hélas, dans l'histoire de l'aviation.

Deux mois plus tard, ce sont trois avions, des P.L.101 du *Béarn*, qui s'écrasent sur la colline de Locronan.

Michel MAZÉAS.



12 janvier 1939. Les débris du C.A.M.S. 37 du second-maître Corentin Poudoulec. (Photo La Dépêche de Brest.)



VOLE R...

J'ai appris à piloter sur un PIPER J3, immatriculé F. BEGS, appareil d'observation de l'Armée américaine, reconverti en avion-école. Il avait, disait on, participé au Débarquement au mois de juin 1944. C'est dans une grange de Normandie qu'il avait été récupéré. Le paysan normand racontait qu'il s'était posé à court d'essence et qu'il n'avait jamais revu l'aviateur... Affabulation de pilote, sans doute, mais c'est bien le genre d'histoires qui se racontent au comptoir du bar...

Je me souviens avec nostalgie de ces 5 heures de vol et de ces 50 atterrissages sur la piste en herbe de la Base aérienne d'Auxerre, non opérationnelle à l'époque, et aujourd'hui disparue devant la pression immobilière. Le CAP 23 m'avait envoyé en stage dans l'Yonne pour des raisons restées obscures... Les pages de mon carnet de vol ont bien jauni, mais restent lisibles encore.

Ce n'est qu'un peu plus tard, seul aux commandes d'un planeur Nord 1300 (F. CADQ), au moment de tirer la manette de largage du câble de treuil qui me tractait, que j'ai soudain pensé à Jean-Marie BRIS sur sa machine rudimentaire. J'ai revécu son angoisse, imaginé ses gestes de premier pilote au monde, ressenti ce flux d'énergie volontaire. En même temps surgissait du tréfonds de moi-même cet émerveillement mystérieux, celui de maîtriser enfin les trois dimensions de notre univers, celui de se retrouver libéré de toutes les pesanteurs de la vie, pour un instant d'émotion, le dernier peut-être...

Michel Mazéas-



« Est-ce l'oiseau qui lui fait signe,
Ou simple curiosité ? »





Les Otages

DECLARATION DU Président Roosevelt SUR LES EXECUTIONS D'OTAGES EN FRANCE

Maison Blanche, Washington
25 octobre 1941



“ La pratique consistant à exécuter en masse d'innocents otages en représailles d'attaques isolées contre des Allemands dans les pays provisoirement placés sous la botte nazie révolte un monde pourtant déjà endurci aux souffrances et aux brutalités.

“ Les peuples civilisés ont depuis longtemps adopté le principe qu'aucun homme ne doit être puni pour les actes d'un autre homme. Incapables d'appréhender les personnes ayant pris part à ces attaques, les nazis, selon leurs méthodes caractéristiques, égorgent cinquante

ou cent personnes innocentes.

“ Ceux qui voudraient “ collaborer ” avec Hitler, ou qui voudraient chercher à l'apaiser, ne peuvent point ignorer cet effroyable avertissement.

“ Les nazis auraient pu apprendre de la dernière guerre l'impossibilité de briser le courage des hommes par la terreur. Au contraire, ils développent leur “ lebensraum ” et leur “ ordre nouveau ” en s'enfonçant plus bas qu'ils n'avaient eux-mêmes jamais été dans un abîme de cruauté.

“ Ce sont là les actes d'hommes désespérés qui savent au fond de leur cœur qu'ils ne peuvent pas vaincre. Le terrorisme n'apportera jamais la paix en Europe. Il ne fait que semer les germes d'une haine qui, un jour, amènera un terrible châtiement.”

Franklin D. Roosevelt

Tout marin porté à un rôle d'équipage est
exempté de toute réquisition prononcée en
application des lois françaises et particu-
lièrement du travail en ALLEMAGNE.
Administrateur de l'Inscription Maritime



Signature du titulaire :

Ansquer

Le livret matricule d'Edouard ANSQUER, avec
le tampon de 1941, obligatoire et imposé par les
autorités allemandes d'occupation.



St L^o le 10 mai 1944

Mes bien chers parents
et ma chère petite femme

Je viens d'être jugé et grand, vous
recevez cette lettre, je ne serais plus.
J'ai lutté pour mon pays, j'ai
pensé défendre un idéal noble et
susceptible de justifier une action comme
la mienne: j'ai lutté, j'ai perdu,
je rage.

La mort ne me fait pas peur, j'y
vais la tête haute, mais c'est à
vous que je pense couramment, et
la douleur que sera la vôtre en
apprenant ma condamnation. Je
vous en supplie, ayez courage et
je vous en prie, pardonnez moi si
mon action a pu ~~vous~~ vous paraître
contraire à vos idées. Je vous remercie
de toute la peine et de tous les soucis
que j'ai pu vous causer au cours
de ces 20 ans et mon plus grand

bonneur ont été de pouvoir vous en
remercier comme il convient lorsqu'
on un papa et une maman tels
que vous.

Je supplie aussi ma chère petite
sœur d'être toujours gentille
pour papa et maman et de les
consoler dans la mesure du possible
de toute sa tendresse et de tout son
cœur et de ne rien faire qui puisse
les chagriner plus. Soit toujours
laborieuse, aimable affectueuse, enfin
soit une bonne petite fille qui puisse
un jour même temps leur donner sa
tendresse que j'avais pour eux et
me pas leur apporter de peine supplémen-
taire.

Tout ce qui est de mes affaires,
la montre à papa mon stylo, ma
ceinture, sont ici à St-Lô. Ma
bague que sœur aima aura flus tard
je lui demande de toujours se
porter en souvenir de moi car j'y
ténais beaucoup.

Encore une fois je vous en
salue, tous les trois d'être courageux

et de me pardonner.
Vous embarraserez bien pour moi et vous
le leur direz, si vous jugez que ça me
fera pas trop de mal, mes deux
grandes mères que je n'ai vu depuis
longtemps, tante Camille, tante femme
tante comme Marie et les 5 gars puis
qu'il y a un ~~petit~~ Yves que je
n'aurais pas vu, tante Estienne
tante Hélène et les deux filles.

Je vais vous quitter pour toujours
peut-être parfois à moi en voyant la
photo qui est au dessus de la cheminée
dans la salle, je penserai toujours
à vous jusqu'au dernier moment,
après, si il y a un après.

Je vous embrasse de tout mon cœur
de toute ma force tous les trois et
je vous en prie pardonnez moi.

Celui qui fut votre fils

Jean

LES PREMIÈRES CONDAMNATIONS

Quelques collaborateurs et délateurs notoires sont rapidement jugés et exécutés. Mais beaucoup d'entre eux sont en fuite et échapperont parfois à la justice. La presse relate tous les procès.

G., autonomiste et agent de la Gestapo est condamné à mort

La Cour de justice jugeait hier G., de Ploaré, accusé d'intelligence avec l'ennemi.

Bien avant l'ouverture des portes, une foule désireuse d'assister aux débats se pressait dans la cour du palais de justice. Un important service d'ordre était prévu. L'accusé pénètre dans la salle entre deux gendarmes. Grand, très brun, le teint mat, les yeux enfoncés, la bouche molle, G. n'inspire nullement la méfiance et l'on comprend que ses victimes se soient laissés prendre à ses airs fausement timides.

A 14 h., M. Chauvin déclare ouverte la seconde audience de la Cour de justice. Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

G., 23 ans, sans profession, né à Douarnenez, domicilié à Ploaré, est inculpé de s'être mis volontairement au service direct de l'Allemagne.

VENDU...

Il résulte de l'instruction qu'en 1941, après avoir, prétend-il, travaillé pour l'Intelligence Service, G. adhéra au Parti National Breton.

En juin 1943, il fut nommé garde-voie. Mécontent de ce travail peu rémunérateur, il va trouver Bruning, de la « Propaganda Staffel », à qui il a été présenté par un membre du P.N.B. et qui le fait engager comme inspecteur de l'Organisation Todt, à 4.500 fr. par mois, frais de déplacements en plus. Il passe alors au service direct de l'Allemagne et fréquente les agents de la Gestapo, en compagnie desquels il participe à de nombreuses arrestations de membres de la Résistance.

En décembre 1943, il se rend avec les agents de la Gestapo à Saint-Gouazec, où il apprend l'existence d'un maquis qu'il signale aux Allemands. Il retourne une seconde fois à Saint-Gouazec, accompagné de feldgendarmes, et procède à deux arrestations.

EN UNIFORME ALLEMAND

Sur ses indications, les Allemands opèrent une rafle dans la région de Spézet. Revêtu de l'uniforme allemand, il participe

à l'arrestation de 11 patriotes ; 5 d'entre eux furent relâchés, les 6 autres n'ont pas donné signe de vie depuis leur arrestation.

A la même époque, il fit arrêter son ami Roger Nécélec, qui ignorait ses activités pro-allemandes et qui s'adressait à lui pour essayer de passer en Angleterre. Il dénonça les frères Plouhinec comme résistants, Alain, Trellu et Bigot qui lui demandaient de leur procurer des armes.

En avril 1944, G. participe avec les Allemands à l'arrestation des deux frères Connan, de Quimper. En juin, il participe, toujours avec les Allemands, à l'arrestation à Tréboul, de quatre personnes et à celle d'un père de famille.

JE NE SUIS PLUS FRANÇAIS...

A différentes occasions, le traître manifesta des sentiments pro-allemands. Bien payé et se prévalant de sa situation auprès des autorités allemandes, il se croit à l'abri des poursuites françaises.

Arrêté à Morlaix, il déclara aux gendarmes français qui lui mettaient la main au collet : « Je ne suis plus Français, je suis soldat allemand ; les Allemands vont me faire relâcher. »

G. a passé des aveux qu'il a essayé de nuancer ensuite, au cours de l'information.

L'INTERROGATOIRE

De l'interrogatoire il résulte que G. a été condamné, le 22 décembre 1941, pour abandon de poste, à 3 mois de prison avec sursis. L'accusé est marié et père de deux enfants. Les renseignements fournis sur son compte avant la guerre le présentent comme probe, mais faible de caractère. Engagé dans la marine, il déserte à dessein, affirme-t-il, de passer en Angleterre. Le président lui fait remarquer que rien n'était plus facile et qu'il pouvait aisément quitter la France.

(Suite page 2.)

(Suite de la 1^{re} page)

Affilié au P. N. B., G. pose des affiches, distribue des tracts autonomistes et vend « L'Heure Bretonne ». Il est alors présenté à Bruning qui lui confie un poste de choix.

Il prétend avoir été agent double et avoir fourni des renseignements précieux à « l'Intelligence Service », en particulier sur le fonctionnement des VI et l'amélioration apportée aux moteurs des sous-marins. Le président lui démontre aisément la fausseté de cette assertion.

En 1943, il est mis en contact direct avec la Gestapo. Bruning le met en relations avec Schreuter, de la Kommandantur de Quimper. Il devient l'ami d'autres traîtres quimpérois : Massotte, Bonis, Didaller, le lieutenant Denis, etc...

A l'appel du baron de Foucault, de Saint-Gouazec, bien connu pour ses sentiments germanophiles, il se rend dans cette localité en compagnie de Massotte. Il y participe à l'arrestation de deux patriotes. Pour cette opération G. revêt l'uniforme de sergent allemand.

La suite de l'interrogatoire apprend ce que nous avons dit plus haut.

En avril 1944, après que Massotte, abattu par les patriotes, eut subi le sort qu'il méritait, il assista à l'arrestation et à l'interrogatoire des frères Connan et Vergos qui, en sa présence, furent battus et torturés par les Allemands.

En juin, ce sont les arrestations de Tréboul, puis l'accusé est appréhendé à Morlaix. Il cherche à minimiser son rôle mais ne réussit qu'à s'enfermer.

LES TÉMOINS

M. Manach, commissaire aux renseignements généraux, et Faou, commissaire de police à Quimper, résument les renseignements recueillis sur G., qu'ils considèrent comme un individu sans scrupules.

M. Frigent, charron à Saint-Gouazec, a été témoin de la rafle à laquelle participait l'accusé. Celui-ci, armé d'une mitrailleuse, avait en sa possession la liste des gens à arrêter qui lui avait été remise par le baron de Foucault.

Mme. Bleuvan, commerçante à Saint-Gouazec, chez qui les arrestations furent faites, donna des renseignements sur cette rafle.

promettants tenus par G. et dit comment, sur son indication, il fut procédé à l'arrestation de Daniel.

M. Le Guillou, instituteur à Paris, fut arrêté par G. lui-même, expose les péripéties de son arrestation, son internement à Saint-Charles, où il faillit être fusillé le 4 août.

Parmi les témoignages à décharge, les dépositions du père de l'inculpé furent particulièrement émouvantes. Il affirma que son fils fournit réellement des renseignements à l'Intelligence Service et qu'il eut réellement l'intention de gagner l'Angleterre.

Tassé sur lui-même, agité d'un tremblement nerveux, l'accusé regarda anxieusement son père.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

M. Brouard, commissaire du gouvernement, prononce un réquisitoire court mais sévère. Il rappelle brièvement le cynisme de l'accusé, qui a livré à l'ennemi une vingtaine de Français, parmi lesquels quelques-uns de ses amis.

« Il a trahi ses devoirs élémentaires de Français, il mérite la peine capitale. »

M. Le Gall a le pénible devoir de présenter la défense de G. Il recherche les circonstances atténuantes qui militent en faveur de l'accusé.

Après une courte délibération, la cour rentre en séance. G. est condamné à la peine de mort.

Aujourd'hui, affaire Jestin, de Crozon, accusé d'intelligence avec l'ennemi.

G., autonomiste et agent de la Gestapo est condamné à mort

La Cour de justice jugeait hier G. de Ploaré, accusé d'intelligence avec l'ennemi.

Bien avant l'ouverture des portes, une foule désireuse d'assister aux débats se pressait dans la cour du palais de justice. Un important service d'ordre était prévu. L'accusé pénètre dans la salle entre deux gendarmes. Grand, très brun, le teint mat, les yeux enfoncés, la bouche molle, G. n'inspire nullement la méfiance et l'on comprend que ses victimes se soient laissé prendre à ses airs faussement timides.

A 14 h., M. Chauvin déclare ouverte la seconde audience de la Cour de justice. Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

G., 23 ans, sans profession, né à Douarnenez, domicilié à Ploaré, est inculpé de s'être mis volontairement au service direct de l'Allemagne.

VENDU...

Il résulte de l'instruction qu'en 1941, après avoir, prétend-il, travaillé pour l'« Intelligence Service », G. adhère au Parti National Breton.

En juin 1943, il fut nommé garde-voile. Mécontent de ce travail peu rémunérateur, il va trouver Bruning, de la « Propaganda Staffel », à qui il a été présenté par un membre du P.N.B. et qui le fait engager comme inspecteur de l'Organisation Todt, à 4.500 fr. par mois, frais de déplacements en plus. Il passe alors au service direct de l'Allemagne et fréquente les agents de la Gestapo, en compagnie desquels il participe à de nombreuses arrestations de membres de la Résistance.

En décembre 1943, il se rend avec les agents de la Gestapo à Saint-Gouazec, où il apprend l'existence d'un maquis qu'il signale aux Allemands. Il retourne une seconde fois à Saint-Gouazec, accompagné de feldgendarmes, et procède à deux arrestations.

EN UNIFORME ALLEMAND

Sur ses indications, les Allemands opèrent une rafle dans la région de Spézet. Revêtu de l'uniforme allemand, il participe

à l'arrestation de 11 patriotes : 5 d'entre eux furent relâchés, les 6 autres n'ont pas donné signe de vie depuis leur arrestation.

A la même époque, il fit arrêter son ami Roger Nécélec, qui ignorait ses activités pro-allemandes et qui s'adressait à lui pour essayer de passer en Angleterre. Il dénonça les frères Plouhinec comme résistants, Alain, Trelju et Bigot qui lui demandaient de leur procurer des armes.

En avril 1944, G. participe avec les Allemands à l'arrestation des deux frères Gonnan, de Quimper. En juin, il participe, toujours avec les Allemands, à l'arrestation à Trébouf de quatre personnes et à celle d'un père de famille.

JE NE SUIS PLUS FRANÇAIS..

A différentes occasions, le traître manifesta des sentiments pro-allemands. Bien payé et se prévalant de sa situation auprès des autorités allemandes, il se croit à l'abri des poursuites françaises.

Arrêté à Morlaix, il déclara aux gendarmes français qui lui mettaient la main au collet : « Je ne suis plus Français, je suis soldat allemand ; les Allemands vont me faire relâcher. »

G. a passé des aveux qu'il a essayé de nuancer ensuite, au cours de l'information.

L'INTERROGATOIRE

De l'interrogatoire il résulte que G. a été condamné, le 22 décembre 1941, pour abandon de poste, à 3 mois de prison avec sursis. L'accusé est marié et père de deux enfants. Les renseignements fournis sur son compte avant la guerre le présentent comme probe, mais faible de caractère. Engagé dans la marine, il déserte à dessein, affirme-t-il, de passer en Angleterre. Le président lui fait remarquer que rien n'était plus facile et qu'il pouvait aisément quitter la France.

(Suite page 2.)

(Suite de la 1^{re} page)

Affilié au P. N. B. G. pose des affiches, distribue des tracts autonomistes et vend « L'Heure Bretonne ». Il est alors présenté à Bruning qui lui confie un poste de choix.

Il prétend avoir été agent double et avoir fourni des renseignements précieux à « l'Intelligence Service », en particulier sur le fonctionnement des VI et l'amélioration apportée aux moteurs des sous-marins. Le président lui démontre aisément la fausseté de cette assertion.

En 1943, il est mis en contact direct avec la Gestapo. Bruning le met en relations avec Schreuter, de la Kommandantur de Quimper. Il devient l'ami d'autres traîtres quimpérois : Massotte, Bonis, Didailler, le lieutenant Denis, etc...

A l'appel du baron de Foucault, de Saint-Gouazec, bien connu pour ses sentiments germanophiles, il se rend dans cette localité en compagnie de Massotte. Il y participe à l'arrestation de deux patriotes. Pour cette opération G. revêt l'uniforme de sergent allemand.

La suite de l'interrogatoire apprend ce que nous avons dit plus haut.

En avril 1944, après que Massotte, abattu par les patriotes, eut subi le sort qu'il méritait, il assista à l'arrestation et à l'interrogatoire des frères Connan et Vergos qui, en sa présence, furent battus et torturés par les Allemands.

En juin, ce sont les arrestations de Tréboul, puis l'accusé est appréhendé à Morlaix. Il cherche à minimiser son rôle mais ne réussit qu'à s'enfermer.

LES TEMOINS

MM. Manach, commissaire aux renseignements généraux, et Faou, commissaire de police à Quimper, résument les renseignements recueillis sur G. qu'ils considèrent comme un individu sans scrupules.

M. Prigent, charron à Saint-Gouazec, a été témoin de la râfle à laquelle participait l'accusé. Celui-ci, armé d'une mitrailleuse, avait en sa possession la liste des gens à arrêter qui lui avait été remise par le baron de Foucault.

Mme Bleuveu, commerçante à Saint-Gouazec, chez qui les arrestations eurent lieu, donna des renseignements sur cette râfle.

promettants tenus par G. et dit comment, sur son indication, il fut procédé à l'arrestation de Daniel.

M. Le Guillou, instituteur à Paris, qui fut arrêté par G. lui-même, expose les péripéties de son arrestation, son internement à Saint-Charles, où il faillit être fusillé le 4 août.

Parmi les témoignages à décharge, les dépositions du père de l'inculpé furent particulièrement émouvantes. Il affirma que son fils fournit réellement des renseignements à l'Intelligence Service et qu'il eut réellement l'intention de gagner l'Angleterre.

Tassé sur lui-même, agité d'un tremblement nerveux, l'accusé regarde anxieusement son père.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

M. Brouard, commissaire du gouvernement, prononce un réquisitoire court mais sévère. Il rappelle brièvement le cynisme de l'accusé, qui a livré à l'ennemi une vingtaine de Français, parmi lesquels quelques-uns de ses amis.

« Il a trahi ses devoirs élémentaires de Français, il mérite la peine capitale. »

M. Le Gall a le pénible devoir de présenter la défense de G.

Il recherche les circonstances atténuantes qui militent en faveur de l'accusé.

Après une courte délibération, la cour rentre en séance. G. est condamné à la peine de mort.

Aujourd'hui, affaire Jestin, de Crozon, accusé d'intelligence avec l'ennemi.

Carte annuelle délivrée le _____
à

M HZEAS MICHEL

Demeurant MRIRIE

DOUARNENEZ

Somme versée 80,00

N° 200055

Article 10 — Les personnes qui ne répondent pas aux conditions de l'article premier mais portent intérêt aux idéaux et activités de l'A.N.A.C.R. et souhaitent participer à certaines de celles-ci, reçoivent la carte d'ami de la Résistance (A.N.A.C.R.), éditée par la direction nationale. Comptés à part des effectifs des comités, ces amis peuvent, en accord avec eux, se constituer en groupes locaux ou départementaux qui peuvent désigner leurs responsables internes. Une liaison permanente entre ces groupes et les comités de l'A.N.A.C.R. est assurée selon les modalités fixées par un règlement intérieur. Tout «ami de la Résistance (A.N.A.C.R.)» apportant une aide à une direction locale ou départementale sera «associé» à cette direction.

ASSOCIATION NATIONALE Le Titulaire
DES ANCIENS COMBATTANTS *mizes*
DE LA RESISTANCE
SECTION DE DOUARNENEZ
Cachet du Comité local
29100 Amicale.

Comité Départemental.

Cachet

**Association Nationale des Anciens
Combattants de la Résistance**

Association fondée conformément à la loi du
1^{er} juillet 1901 et déclarée
sous le numéro 4.445.
Journal Officiel du 18-3-45.

Siège : 79, rue Saint-Blaise - 75020 PARIS.

EXTRAIT DES STATUTS

Article 1^{er}. — « L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance rassemble sans faire de distinction politique, philosophique ou religieuse, tous ceux qui ont appartenu pendant l'occupation aux organisations de Résistance intérieure ou extérieure (F.F.I., F.F.C., R.I.F., F.F.L.) ou aux organisations adhérentes au Conseil National de la Résistance ou aux Comités de Libération, les familles de héros et martyrs de la Résistance, les personnes isolées ayant accompli tous actes qualifiés de Résistance ».

Article 2. — « L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a pour but de faire valoir aux anciens résistants la reconnaissance officielle des services qu'ils ont accomplis dans la Résistance, le titre et les droits des anciens combattants et de défendre leurs intérêts, ainsi que ceux des blessés, des malades, des déportés et des familles des anciens résistants morts pour la France ».



**ASSOCIATION
NATIONALE
DES ANCIENS
COMBATTANTS
DE LA
RÉSISTANCE**

1992

**CARTE D'AMI
de la
RÉSISTANCE
(A.N.A.C.R.)**

79, rue Saint-Blaise - 75020 PARIS

MOUVEMENT SOCIAL RÉVOLUTIONNAIRE
POUR LA RÉVOLUTION NATIONALE

Série P

CARTE DE MEMBRE N° 203333

M.S.R.

Photo obligatoire
pour la validité
de cette carte

R.N.P.



Nom *E. Carn* *Eugène*
3 *des* *10*
Adresse *Téchno.* *Douarnenez*
Profession *Maire de Douarnenez*
Finistère

6

Eugène CARN
Maire de Douarnenez
Président Départemental du Comité d'Action
Anti-Bolchevique du Finistère

Carte de visite et carte de membre du
M.S.R. appartenant à E. CARN.

PARIS... EN FLANANT

60 Ed. de la Madeleine et rue Royale

Chers amis,
Nous allons venir de
tout à l'heure la lettre
demandée par le Ministre
de l'Intérieur.
Nous pourrions vous
saluer jusqu'au
trésor.

"Les Editions d'Art YVON". Paris. 15. Rue Martel
Reproduction interdite - Fabrication Française

Avis aux amateurs
Nous partons sans
doute demain soir
Revenez à tous
les amis et
à toi et Roger
nos sentiments fraternels
à tout
Toujours
Pierre

Carte adressée de PARIS à MM Bord et Sévellec et signée CARN et Pierre (Pensec)

40^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

VILLE DE DOUARNENEZ

Salle Jules-Verne

Palmarès du Prix de la Résistance et de la Déportation

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 27 MAI 1984

- | | |
|---------|--|
| 9 h 00 | |
| à | |
| 9 h 30 | — Ouverture des portes et réception des lauréats et des invités Salle J.-Verne. |
| 9 h 30 | — Réception des Autorités. |
| 9 h 45 | — La «MARSEILLAISE» par la Musique des Equipages de la Flotte. |
| 9 h 50 | — Allocution de M. Michel MAZEAS, Maire de Douarnenez. |
| 10 h 00 | — Remise des Prix aux lauréats des classes de troisième. |
| 10 h 30 | — Aubade par la Musique des Equipages de la Flotte. |
| 10 h 40 | — Remise des Prix aux lauréats des L.E.P. et Lycées. |
| 10 h 55 | — Allocution de M. Jean OLIVIER, Président du Comité Départemental. |
| 11 h 05 | — Remise des Prix spéciaux du Challenge d'Etablissements, et du Fanion. |
| 11 h 15 | — Discours de M. le Préfet, Commissaire de la République. |
| 11 h 25 | — Chant des Partisans par la Musique des Equipages de la Flotte. |
| 11 h 30 | — Fin de la cérémonie et vin d'honneur dans la salle J.-Verne, offert par la Municipalité. |
| 12 h 00 | — Mise en place pour le défilé (musique, drapeaux, personnalités...). |
| 12 h 05 | — Départ en cortège vers la place Victor-Salez (Port de plaisance à Tréboul). |
| 13 h 15 | — Déjeuner au restaurant «Les Arcades» |

Comité Local

MAZEAS Michel,
Maire de Douarnenez - Président d'honneur

LIEBOT Maurice,
Président du Comité organisateur local
Secrétariat et relations avec la Presse
10, impasse des Quatres-Vents - Douarnenez
Téléphone 92.30.48

CABELLIC Pierre,
MONTFORT Joseph, MOALIC Pierre,

SERGENT François, GAUDIN Louis,
BOLZER Joseph, LE GOT Francis,
Mme LE DOUGUET, LE MEUR Louis,
LE BOUBENNEC Désiré, BIDEAU René,
LE PAPE Jean, LE GOFF, M. et Mme FLOCHLAY,
PENDUFF Guillaume, BIGOT Henri,
LE GOUILL René, Amiral KERVAREC,
FECHANT Francis, ANCEL Léon.

JURY DEPARTEMENTAL

Président : M. Edmond LEGOUTIERE, Inspecteur d'Académie,
représenté par Madame CHAUSSIER,
Inspectrice d'Académie adjointe,
assistée de M. Jean OLIVIER.

Membres :

COGNEC Robert - COLLOBERT Pierre - CROCO René
FAURE Marcel - GUILLOU Raphaël - KERVAREC Yvonne
LAVAT Louis - LE PESQUE Eugène - LE ROUX André
LE MOAL François - MOULLEC Alain - OLIVIER Jacques
PERON Jean - PERROT Anna - PETRON Roger
PIRIOU Corentine - PLANCHET Roger - RIOU Yves
SALAUN René - TOURNEVACHE François - YEZOU Noël.



CONSERVERIE

Wenceslas Chancerelle

DOUARNENEZ - BRETAGNE

Connétable

**THON
SARDINES
MAQUEREAUX**

B.P. 133

1, Boulevard Richepin

29174 DOUARNENEZ CÉDEX

☎ (98) 92 42.44



Une Journée Exceptionnelle

L'année dernière, les responsables des Associations de la Résistance, de la France Libre et de la Déportation, réunis en «Comité JEAN MOULIN» sous la présidence d'Yves KERBRAT, avaient décidé de célébrer le 40^e anniversaire de la création du C.N.R. et de la disparition de son fondateur, Jean MOULIN, en faisant ériger à CHATEAULIN, où il avait pendant trois ans exercé les fonctions de sous-préfet, une stèle commémorative et y organisant à cette occasion une grande cérémonie du Souvenir.

Pour renforcer l'éclat de ces cérémonies, le Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation décida d'y fixer à la même date sa distribution des prix 1983 dont les thèmes, axés sur l'action de Jean Moulin, appuyaient l'hommage qui allait lui être rendu.

En prélude à cette belle journée, le Comité local avait organisé le vendredi 17 juin une première cérémonie marquée par un dépôt de gerbes sous la plaque du souvenir apposée sur un mur du Collège Saint-Louis, portant les noms de trois jeunes maquisards torturés et abattus par les Allemands avant d'être enterrés dans le jardin de l'établissement.

Ensuite les officiels, personnalités civiles et militaires, précédés de nombreux drapeaux, se rendirent au lycée Jean Moulin où une plaque de marbre avec effigie en bronze de l'ancien compagnon du Général de GAULLE fut dévoilée par M. DENUDT, sous-Préfet et M. TINEVEZ, Maire de Châteaulin, assistés de deux lauréats du Prix de la Résistance et de la Déportation. M. Hervé MONJARET, radio de Jean Moulin, sut, en des mots énumérants, retracer la vie et la fin de celui qui fut l'unificateur des mouvements de Résistance.

De très nombreuses personnalités, d'anciens résistants et d'anciens déportés, des familles de disparus, les élèves des établissements scolaires assistèrent à ces deux cérémonies. Un détachement du 41^e R.I. de Ty-Vougeret rendait les honneurs et la jeune école de musique de Châteaulin interpréta avec beaucoup de talent la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Le Commandant de l'Aviso «Jean Moulin», ancré en rade de Brest, invitait ensuite le Maire de Châteaulin et une vingtaine de Résistants et de Déportés pour une visite de son bateau et un déjeuner sur le pont où ils étaient reçus par l'Amiral GAUTHIER.

Le 19 juin, par un beau soleil d'été, la journée débuta de bonne heure par la remise des prix aux lauréats du Concours national au gymnase municipal artistement décoré et fleuri pour la circonstance. De très nombreuses personnalités civiles et militaires honoraient de leur présence cette belle manifestation et rendaient hommage aux deux héros, Pierre BROSSOLETTE et Jean MOULIN.

Après les discours prononcés par Jean OLIVIER, président départemental du Prix, M. TINEVEZ, Maire, et M. Pierre MANIERE, Préfet du Finistère, les prix furent remis aux lauréats par M. le Préfet, M. le Préfet maritime, M. le Maire, M. MONJARET, les Présidents d'associations d'anciens résistants et anciens déportés.

La Musique des Equipages de la Flotte interpréta avec brio des airs militaires, la Marseillaise et le Chant des Partisans sous les applaudissements de la très nombreuse assistance.

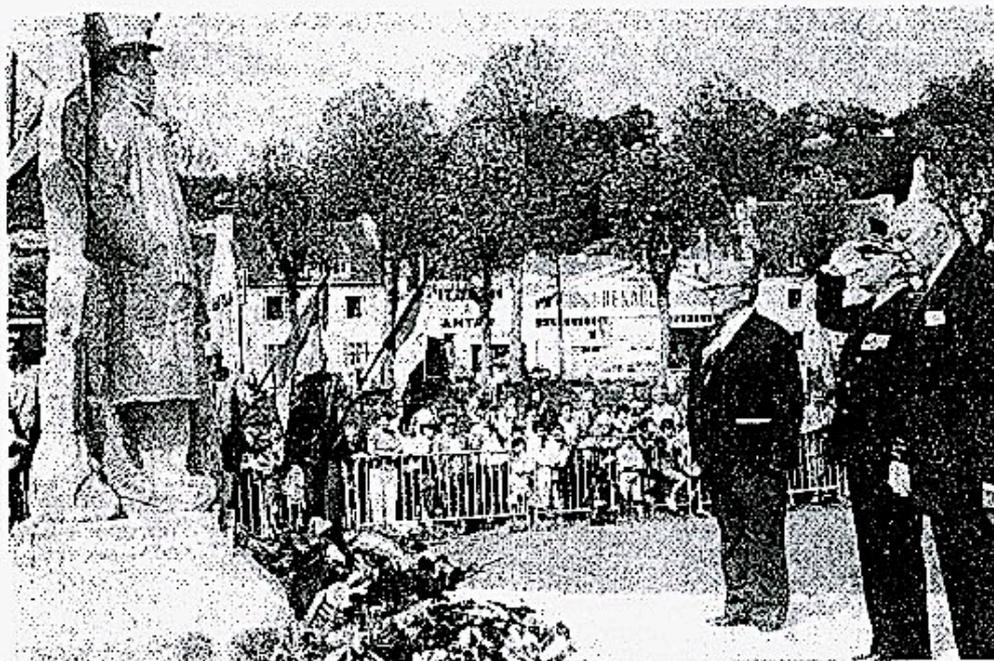
A 11 heures, respectant l'horaire établi et minuté par Jean FROY qui dirigeait le déroulement de la journée, le cortège se formait à la sortie du gymnase. Sous un soleil éclatant, cet imposant cortège parcourait la ville, précédé des drapeaux et du Bagad de la Lande d'Oüec pour inaugurer tout d'abord une plaque Jean Moulin dans l'enceinte du Monument aux Morts, puis la stèle de granit, œuvre du sculpteur PAVEC, représentant le héros national et érigée sur les bords de l'Aulne.

Hervé MONJARET, son ancien radio et compagnon de la clandestinité, dévoilait le monument que fleurissaient M. MANJERE, Commissaire de la République, représentant le Chef de l'Etat, Jean MARIN, ancien porte parole de la France Libre, représentant le Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, M. ORVOEN, Président du Conseil général, et diverses autres personnalités.

Dans de brillantes allocutions, MM. MONJARET, MARIN et MANJERE rappelaient devant une foule émue et attentive le souvenir de Jean Moulin, de son action et de son sacrifice et les cérémonies se terminaient par un important défilé regroupant trois compagnies du 4^e R.I.

Après le Vin d'Honneur offert par la Municipalité, un banquet, regroupant 400 personnes clôturait cette journée parfaitement réussie.

Le Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation tient à remercier tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée et particulièrement M. TINEVEZ, Maire de Châteaulin, et sa Municipalité qui ont apporté aux organisateurs un exceptionnel soutien par la mise à sa disposition de ses installations et de son matériel, le dévouement de son personnel et la générosité de son apport financier.



inauguration de la stèle à la mémoire de Jean Moulin,

Hôtel La Tour d'Auvergne

★★ NN

LE GARS - GESTIN, Propriétaire

13, Rue des Reguaires — **QUIMPER** — Téléphone (98) 95.08.70

Cérémonie à la mémoire des déportés Guillaume Montfort décoré



L'assistance rassemblée devant le monument aux Morts.

Simple et toujours émouvante cérémonie hier matin au square Jean-Pencalet, à la mémoire des déportés. Douarnenez a payé son lourd tribut à la barbarie nazie, et n'oublie pas.

Pierre Moulis, ancien interné, le soulignait avant de lire au micro le message national. Il évoqua le célèbre personnage de Barbie et mit en garde contre la tendance de certains médias à le présenter sous un jour nouveau en invitant, par exemple, sa descendante à parler du bon père, du bon grand-père qu'il est.

« Ce qu'il est, dit-il en substance, on l'a vu hélas quand il régnait à Lyon et autres lieux ».

Mais que dire des Français qui lui ont livré ses victimes ?

Avant que Fernando Cuadrat ait sonné au mort et qu'on respectât une minute de silence, M. Michel Maréas, le maire, avait accompagné le fils Michel d'un ancien déporté (à 16 ans) Daniel Olier qui déposait la gerbe du souvenir au pied du monument.

Les associations patriotiques étaient représentées, ainsi que les corps constitués, police, gendarmerie, Affaires maritimes. On notait en outre la présence aux côtés du maire de M. Jean Pencalet, député et conseiller général, Julien Collinard, Hélène Hémon, adjoints au maire, des conseillers municipaux, M. Schindler, administrateur des Affaires maritimes, Jos Montfort, président de l'A.N.A.C.R., colonel Jean de Saint-Sauveur, président de l'U.N.C., etc...

Doux Croix de combattant à Guillaume Montfort

Au cours de la cérémonie, M. Francis Féchant, vice-président de l'A.N.A.C.R., devait remettre à l'un de ses membres, frère du président, Guillaume Montfort, la croix de combattant volontaire de la Résistance et la croix de combattant de 1939-1945.

Le nouveau décoré, pêcheur bien connu et estimé de tous, appartenait à l'Idé-Nord dans la clandestinité. Il fut arrêté par les Allemands à la fin de juillet 1944 et

corte. C'est de là que le lendemain devaient partir vers leur massacre à La Roche-Maurice, les Jacques Girodon, Thomas Le Moan, Gabriel Le Signe et autres victimes de la région.

Son action dans la Résistance où son frère Jos — dans les F.T.P. — joua un rôle important de son côté lui valut cette décoration. Toutes nos félicitations Guillaume.



Michel Olier, fils d'ancien député, qu'accompagne Michel Maréas, le maire, va déposer la gerbe du Souvenir.



M. Francis Féchant, vice-président de l'A.N.A.C.R., procède à la décoration de M. Guillaume Montfort, un ancien de l'Idé-Nord.

Deux
station
ture.
e Pe
le M.
office
lepus
kour
et
porta
en la
à lan-

native
siem
Thon-
laire,
géné-
au
esté-
it à la
Mme
ult, très
c'après
s jeunes
côte ad-
Douarn-
et Inter-
directeur
Bis, et
ique Gal-
frère de
enr. Le

e établir
point de
arnenez
d'él un
ne ville
lui à se

S

R

015
217
ine
on
43

Journée de la Déportation

Remise de décorations à M. Jos Monfort



Les autorités civiles et militaires de Douarnenez étaient rassemblées, dimanche matin, au square Jos-Pencalet, pour commémorer, avec les associations patriotiques, la Journée nationale de la Déportation. C'est M. Pierre Moalic qui prit la parole pour rappeler les événements tragiques d'il y a quarante ans, évoquant au passage l'arrestation de Clauss Barbie et l'inquiétant hommage rendu encore récemment par des mouvements d'extrême-droite à d'anciens dignitaires nazis. A l'occasion de cette cérémonie, M. Francis Féchant remit la croix de la Résistance et la médaille du mérite 39-45 à M. Jos Monfort, ancien résistant.



M. Jos Monfort décoré par M. Francis Féchant.

Le président de l'A.N.A.C.R. : « La guerre ne s'est pas terminée le 6 juin »

Hier matin, s'est tenue au restaurant Jean-Bart, l'assemblée générale de la section A.N.A.C.R. (Association nationale des anciens combattants de la Résistance), de Douarnenez. Le président, M. Jos Monfort, qui est également vice-président départemental, était entouré au bureau de MM. Camille Guyader, François Féchant, vice-présidents, et Arthur Grunchev, secrétaire-trésorier, qui procéda à l'encasement des cotisations.

Le président fit tout d'abord observer une minute de silence à la mémoire de Mme Ollier et M. Jean Salatin, tous deux porte-drapeau de la Résistance et de la Déportation et dont le dévouement était absolu. Puis, après avoir adressé à tous ses meilleurs vœux, il fit le bilan des activités. Celles-ci ont consisté essentiellement en constitution de dossiers par les membres du bureau.

Les dossiers

« traités au ralenti »

Jos Monfort devait mettre l'accent sur la lenteur avec laquelle ces dossiers étaient traités par l'administration. « Pour des raisons futiles, dit-il, on fait obstacle à nos demandes légitimes pourtant appuyées par des attestations dûment certifiées sur l'honneur par les responsables et les liquidateurs ».

« Ce n'était pas fini le 6 juin »

« Autre chose qui me paraît également inadmissible : la date de la libération uniquement prise en

compte pour ces dossiers : le 6 juin 1944, c'est-à-dire celle du débarquement des alliés en Normandie. Que des villes normandes aient été libérées ce jour-là, cela ne fait pas de doute. Mais le reste de la France ?

C'est ensuite que la répression a été terrible et que nous avons

connu nos plus grandes pertes : les fusillades, la déportation... Cette période du 6 juin au 16 septembre, date de l'armistice, n'existe pas aux yeux des militaires ni des fonctionnaires. Ceux qui se sont sacrifiés dans l'intervalle l'ont fait pour rien, anonymes et non reconnus... Les combats de la libération de Douarnenez, Beuzec-Cap-

Sizun, Lézongar, Plonévez et la presqu'île n'ont existé que dans notre imagination.

« J'ajouterais que de toutes les compagnies du secteur de Douarnenez, seule la troisième compagnie Kléber a été reconnue unité combattante du 1^{er} juin 1944 au 16 septembre 1944. Et les autres ? »



Jos Monfort, président de la section de Douarnenez.



L'assistance salle du restaurant Jean-Bart.



feuille drei-für-

Charbon école Läämne

recommandation des formes

les plus nombreux habitants de la zone

repartir en plusieurs

Passage = Eau traverser (dans les zones)
Traverser Passage

Restaurant Flock lag - cuisine

Hôtel des M. la Bay

Dns = Les villes du nord de nos

(Linné dans un état)

Classe de la

T. le point. les Hôtels

Hôtel de la zone nord-est

Centre d'attention médicale des enfants

Zone d'activités récréatives - lieux et jeux récréatifs

Recommandation de l'Institut national de la santé

XI° REGION MILITAIRE

CHANCELLERIE

ORDRE GENERAL N° 23

Le Général de Division ALLARD Commandant la XI° Région Militaire, cite à l'Ordre de la Brigade, le Militaire des Forces Françaises de l'Intérieur dont le nom suit :

-----	-----	-----	-----
Noms et Prénoms :	Grade :	Départ. :	Motif de la citation .
-----	-----	-----	-----
MONTFORT Joseph	Sergent- Chef	Finis- tère.	Résistant de la première heure. A participé à de nombreux coups de main durant l'occupation, bien que recherché par la Gestapo. A participé aux combats de PLOARE DOUARNENEZ. S'est emparé avec un camarade, de deux camions allemands chargés de six tonnes d'explosifs destinés à faire sauter les emplacements portuaires de DOUARNENEZ, Par la suite à eu une conduite exemplaire au cours des engagements de BEUZEC-CAP SIZUN et de la Presqu'île de GROZON.
-----	-----	-----	-----

RENNES, le 7 Mai 1945

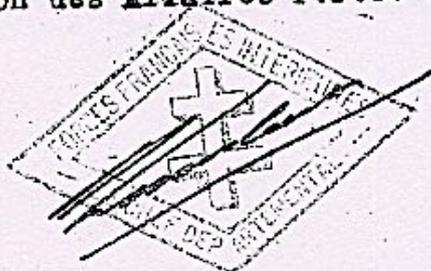
Le Général Commandant la XI° Région.

Signé : ALLARD.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

QUIMPER, le 2 Février 1946.

Le Capitaine LAMBERT Chargé de la Liquidation des Affaires F.F.I. du Finistère.



Liste des formations de la Résistance reconnues combattantes

Département du FINISTÈRE

Unités	Mouvement de rattachement	Périodes de combat
-Groupement cantonal F.F.I. de Ploudalmézeau.	A.S.	Du 1er décembre 1940 au 10 août 1944
Bataillon de Ploudalmézeau : état-major (en liaison avec les réseaux "Jade", "Fitzroy" "Alliance", "C.N.D.") (1)		
- Bataillon de Ploudalmézeau : 1ère compagnie (Ploudalmézeau).	A.S.	Du 31 mai au 10 août 1944
- Bataillon de Ploudalmézeau : 2e compagnie (Landunvez-Porspoder).	A.S.	Du 31 mai au 10 août 1944
- Bataillon de Ploudalmézeau : 3e compagnie (Saint-Pabu-Plouguin).	A.S.	Du 31 mai au 10 août 1944
- Bataillon de Ploudalmézeau : 4e compagnie (Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Molène-Saint-Pierre-Quilbignon, Brélès, Lanildut).	A.S.	Du 31 mai au 10 août 1944
- Bataillon de Ploudalmézeau : 5e compagnie (Russes).	A.S.	Du 1er août au 10 août 1944
- Groupement cantonal de Lannilis.....	D.F.	Du 1er août au 10 août 1944
- Compagnie de Bayeux.....	F.T.P.F.	Du 7 juin au 10 août 1944
- Compagnie Catroux.....	F.T.P.F.	Du 1er août au 10 août 1944
- Compagnie Marat.....	F.T.P.F.	Du 1er août au 10 août 1944
- Compagnie Indépendance.....	F.T.P.F.	Du 1er août au 10 août 1944
- Compagnie Hoche.....	F.T.P.F.	Du 27 juillet au 10 août 1944
- Compagnie Kléber.....	F.T.P.F.	Du 1er mars au 18 septembre 1944
- Groupe franc de Plonéour-Lanvern.....	F.T.P.F.	Du 1er août au 18 septembre 1944
- Compagnie Surcouf de Pont-Croix.....	Libération-Nord	Du 9 juin au 19 septembre 1944
- Bataillons de Quimper (2) comprenant :		
- état-major et 4e compagnie du bataillon de la Tour-d'Auvergne ;		Du 1er octobre 1943 au 10 août 1944
- compagnie de Spézet ou 5e compagnie du bataillon de la Tour-d'Auvergne ;		Du 5 mai au 10 août 1944
- bataillons Beilan et Angeli ;		Du 1er octobre 1943 au 10 août 1944
- batterie d'artillerie (capitaine Espern) (3)		Du 6 juin au 10 août 1944

.../...

fin 1939 - Mobilisation - Réquisitions de bœufs
 - Le directeur d'école en uniforme de capitaine
 20 juin 1940 - Mon père en pompon rouge -
 - Rue de Siam - Brest 2^e Dépôt
 - side-car - Ecole = Place Michel Le Nobletz
 - Mairie

recommandation des femmes :
 - ne pas manger bonbons et gâteaux
 réputés empoisonnés.

1940 - occupation des locaux :
 Floaré :
 • Ecole Laënec (école publique
 chez Sœur Rose le 1/10/1940)
 • Mairie Floaré
 • Restaurant Floch'lay = cuisine
 • Hotel des M^lles Douy
 Drie : Les villas du bord de mer
 (Vallombreuse ... etc...)
 Clinique Le Clos.
 Treboul : Les Hôtels

Hôtel de la Baie bombardé nov 41
 • Contrôle situation militaire des adultes
 • Zone côtière interdite = lieux et feux interdits
 • Bombardement de Treboul nov. 1941
 AUSWEIS
 obligatoires

1941

• Les cartes d'alimentation = "J3"
 Travailleurs de force
 • le malt remplace le café
 • pas de fruits exotiques → pommes
 poles
 • Marque d'hostilité = affiche "solotée"
 • bagarres de bistrot
 • récupérations charbon
 ciment
 • le ravitaillement : pain
 beurre farine → campagne
 lard
 le "ragot Pétaïn"
 avaldouar bihen gent avaldouar brae

De 1919 à 1939 = 20ans seulement !

les cinémas d'avant-guerre

les "actualités" = la guerre
"PATHÉ JOURNAL"

c'est "l'entre-deux-guerres"

en Chine (Japon)
en Ethiopie (Italie)
en Espagne (civil) 1936
et non intervention

L'Europe après le Traité de Versailles (28 juin 1919)

Allemagne démembrée → corridor de Dantzig = (contrôle international)
Prusse Orientale séparée de l'Allemagne

Pologne remodelée

Territoires coloniaux sous mandat allemands

Problèmes : - Les Sudètes en Tchéco-prisibles
- L'Autriche vers l'Anschluss = 13 mars 1938
- L'Alsace Lorraine
- L'occupation de la Ruhr
- "L'espace vital"
- "le couloir de Dantzig"

La montée du fascisme = Italie - Allemagne + Japon = l'AXE
en septembre 1940

France : Croix de Feu Hitler au pouvoir : 1933

1934 : Chemise Verte

- Cagoule

1936 : Front Populaire

"L'AXE" : All. Ital. Jap.

La marche à la guerre

la détermination d'Hitler = 13 mars 1938 → Autriche

Traité's chiffons de papier = les hésitations des dirigeants européens

septembre 1938 = les accords de Munich
6/12/1938 = Pacte non agression France Allemand PARIS
octobre 1938 = annexion des Sudètes

Avril 1939 [Italie s'empare de l'Albanie

février 1939 = Franco et G.B. reconnaissent Franco

juillet 1939 = Crise autour de Dantzig

août 1939 = Pacte germano-soviétique

1er septembre 1939 = l'Allemagne attaque la Pologne

3 septembre 1939 = France et G.B. déclarent la guerre à l'Allemagne

Octobre 1940 [l'Italie envahit la Grèce

18 septembre 1940 = Neutralité des U.S.A.
22 juin 1940 = Débat de Gaulle

15 juillet 1940 = Armistice Franco Allemand
accord anglo-japonais 400 Millions de F pour au Reich.

22 juin 1941 = Opération Barbarossa

7 décembre 1941 = Pearl Harbor

suspend l'aide à la Chine.

Conflit mondial = 56 millions de morts

Incompréhension ? Choix idéologique ?
"Mieux vaut Hitler que le Front Populaire."

39-45

6 décembre
2005

Mme Fouquet

3 septembre 1939 - 8 mai 1945

1919 - 1939 = 20 ans.

"L'Entre deux guerres"
Chine - Japon - Ethiopie - Italie ...
Afghanistan - Grande Bretagne ...
1940 - La débâcle

Espagne
Munich
Pacte germano-soviétique
Traité G.B. - Japon
Neutrality U.S.A.

DNZ → { 29 mai Naufrage du "Julien"
18 juin Départ du "Treboulste" - Appel 18 juin
20 juin Arrivée des Allemands à Ploaré
*22 juin Armistice franco-allemand -

1940 - 1944

Diaporama

L'Occupation :



Installation = ligne de démarcation
Résistance → affiche
Vie quotidienne - Bombes Treboul.
Délation
Déportation
Otages
Evasions → Angleterre

URSS → 22 juin 1941 Barbarossa
Japon → 7 décembre 1941 Pearl Harbor
Les "restrictions"

Août 1944, la Libération

vidéo

Combats de rues 4-8 août 1944

A Ploaré - Noms de rues aujourd'hui.

8 Mai 1945 Armistice
(Allemagne Italie)

56 Millions de morts.
plus de civils que de soldats -

5 Août Hiroshima (Japon)
18 Août 1945 (Japon) cesse le feu
2 Septembre 1945 (Japon) capitulation officielle

M P 40
mehullt allemande

5 août

Jean Briand

Eugène Gloaguen

~~Eugène Le Guill~~

J-Fçois Le Guellée

Jos Marchais

J.R Rioual

Ren Riou

Paul Stephan

Eugène Lucas

~~M^m Mazéas~~

M^m Mazéas née Le Guill

4 août

Marie Ama Tromeur

Joseph Le Joncour

Joseph Laurent

Maurice Guichard

6 août

Lucien Jannin

François Le Friant

François Trellu - (un 67)

Rome 4 juin

Erwin ROMMEL soldat depuis l'âge de 19 ans : QG Le Roche/Yon le 6 juin 44

Professeur militaire de Stutzyant

(16 ans en 44
17

- blessé 17 juillet 44
par attaque aérienne

↓
proposé capitulation
("les Alliés apportent leurs
bords avec eux")

10 divisions blindées
en France

feuterie suicide
STUPNAGEL avec
pendre -

- retour en septembre 44 en Allemagne

facture du crâne ne pouvait plus lire

- son fils près de lui dernière semaine et ^h ^h devant sa mort.

- Gestapo à Erlingen pour Rommel (complot?)

- suicide? empoisonné sur ordre de Hitler?

+ d'hommes Alliés que de soldats allemands au 6 juin en Normandie



James ^X ARMSTRONG



Le Mot du Maire de Douarnenez

«N'ôte jamais à homme ni bête sa liberté, qui est son bien le plus précieux. Laisse chacun aller au soleil quand il a froid, à l'ombre quand il a chaud.»

Ces lignes, je les ai rencontrées un jour, dans un livre merveilleux : «Le voyage de Nils Holgersson à travers la Suède», de Selma LAGERLÖF.

C'était le temps où les nazis occupaient la France et j'avais trouvé ces mots si forts que je me suis mis à me les répéter souvent, comme une fière devise.

Et je bravais, à ma manière, l'occupant en regardant les soldats vêtus de vert, tout en faisant rouler dans ma tête les mots, «...laisse chacun aller au soleil...»

J'avais bien douze ans et je ne pouvais pas croire à la défaite. J'étais sûr qu'un jour nous serions libres. Et les mots roulaient dans ma tête, «...à l'ombre quand il a chaud...»

Ce que je ne savais pas, c'était le prix que tous nous allions payer pour retrouver cette liberté. «...Qui est le bien le plus précieux...», disaient les mots dans ma tête.

Aujourd'hui, nous pouvons célébrer la LIBERATION, quarante ans après les chaudes journées du mois d'août 1944. Et sur les lieux où beaucoup d'entre nous l'ont vécue, dans ce DOUARNENEZ qui résista si fort, nous voulons vous accueillir, vous tous qui n'avez pas oublié le sacrifice des nôtres, vous tous leurs compagnons, vous tous qui, trop jeunes pour les avoir connus, voulez faire revivre leur mémoire.

Eux, sous la terre qui les recouvre où par leurs cendres éparpillées, ne cherchaient pas les chemins de la gloire. Ils cheminaient sur le chemin de l'honneur et devenaient des héros sans le savoir, ils apprenaient la LIBERTE.

Le passant relève aujourd'hui leurs noms sur les plaques de nos rues. Ce sont des noms très quotidiens, des noms bien de chez nous. Ils parcourent aujourd'hui le monde au hasard d'une adresse postale. Et parfois, sans doute, quelqu'un se demande, se penchant sur une enveloppe, qui pouvait bien porter ce nom-là.

Pour certains d'entre nous ces noms restent des visages que ni la mémoire, ni le temps n'ont encore altérés. Ils ont le front sans rides, comme il y a quarante ans...

Le vendredi 4 août 1944, il fait un temps splendide sur DOUARNENEZ. Mais il y a dans l'air autre chose que la lumière de l'été. On peut sentir monter une tension, faite de silences inattendus, d'allées et venues inhabituelles. Tout le monde perçoit que quelque chose se prépare... et le bruit des armes éclate soudain, annonçant brutalement que les combats de la LIBERATION, l'ultime combat, vient de commencer.

Le mardi 8 août, au petit jour, les Allemands quittent enfin leurs derniers retranchements de PLOARE, pour ne plus revenir.

Il faut sécher le sang et les larmes...

Mais la LIBERTE est là, reconquise, et c'est une joie immense qui secoue la ville, qui secoue le pays.

J'ai toujours les mots dans la tête, comme lorsque je regardais les soldats verts. Ils tournent, les mots, pour les traînées blanches des avions alliés, pour les aviateurs recueillis, pour les bateaux qui s'échappaient pour l'Angleterre, pour ceux que je ne reverrai plus...

Et pour ceux qui viendront un jour et me demanderont : «Dis, Monsieur, c'est quoi la LIBERATION ?».

Michel MAZEAS, Maire de Douarnenez,

Chevalier des Palmes Académiques, Chevalier du Mérite Maritime.

F.T.P.F.

KLEBER

ARNEZ

ETAT DE SERVICE F. F. I.

---000---

Nom : MONTFORT

Prénoms: Joseph

83, rue Jean-Jacques

Adresse: 13, rue du Couédic

DOUARNENEZ

(Finistère)

GRADE F.F.I.: Sergent - Chef

Spécialité : "

Entrée F.F.I.: MARS 1942

Démobilisation F.F.I. : 20 Octobre 1944

OBSERVATIONS: Chef du groupe franc "SIROCO", de la Compagnie F.T.P. "KLEBER" ; - Un des plus anciens résistants de la région Douarnenist

Participé à de nombreux coups de main dans l'illégalité :

opérations de sabotage sur la voie ferrée Pont-Quéven

attaque de la prison et bande de Saint-Charles

troupe allemande en fuite à tenir le maquis

ans le courant du mois de la Palud. Le 26 Aout 1944 la Compagnie contre 30 avions paraissent être

Dans le courant des mois de Septembre et d' Octobre, participé aux combats de la presqu'île de Crozon alors qu'étant

part active à la libération de Douarnenez tout, participe aux combats de St. Anne cours d'une opération effectuée par allemands, s'est particulièrement distingué cours d'un mitraillage effectué par des nationalité alliée.

durant des mois de Septembre et d' Octobre, participé aux combats de la presqu'île de Crozon en convalescence.

RECOMMANDATION: Jeune sous-officier d'une audace admirable. Volontaire pour toutes opérations périlleuses. L'honneur lui revient d'avoir été

le, anime d'une ardeur combattive et méritant l'admiration de ses chefs. L'honneur lui revient d'avoir été à l'origine du mouvement F.T.P. de DOUARNENEZ

Douarnenez, le 12 Décembre 1944

Lieutenant, commandant la Cie "KLEBER"



DOUARNENEZ EN 1945

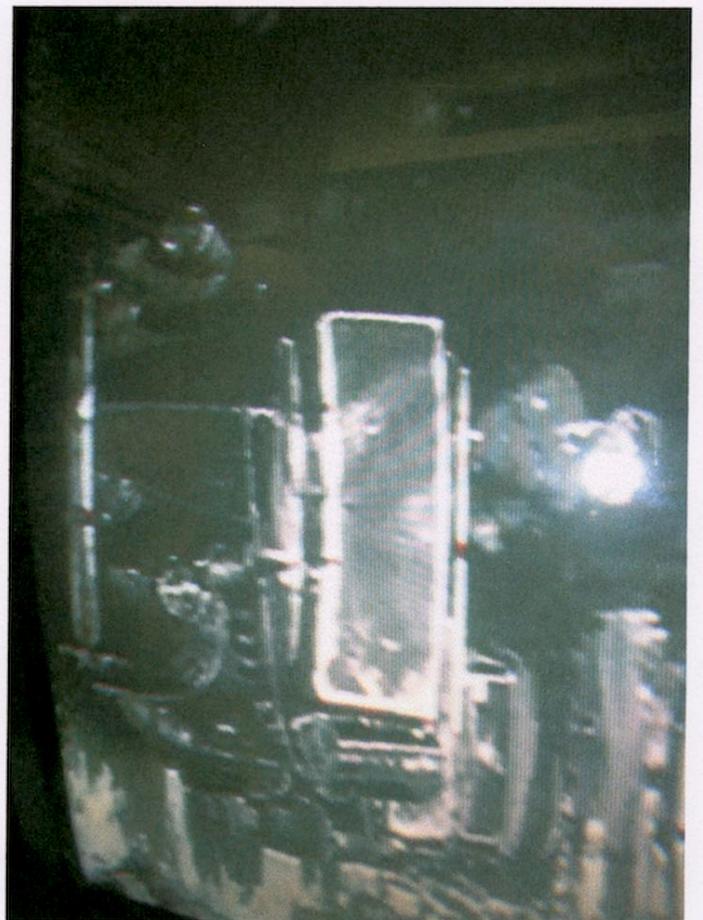
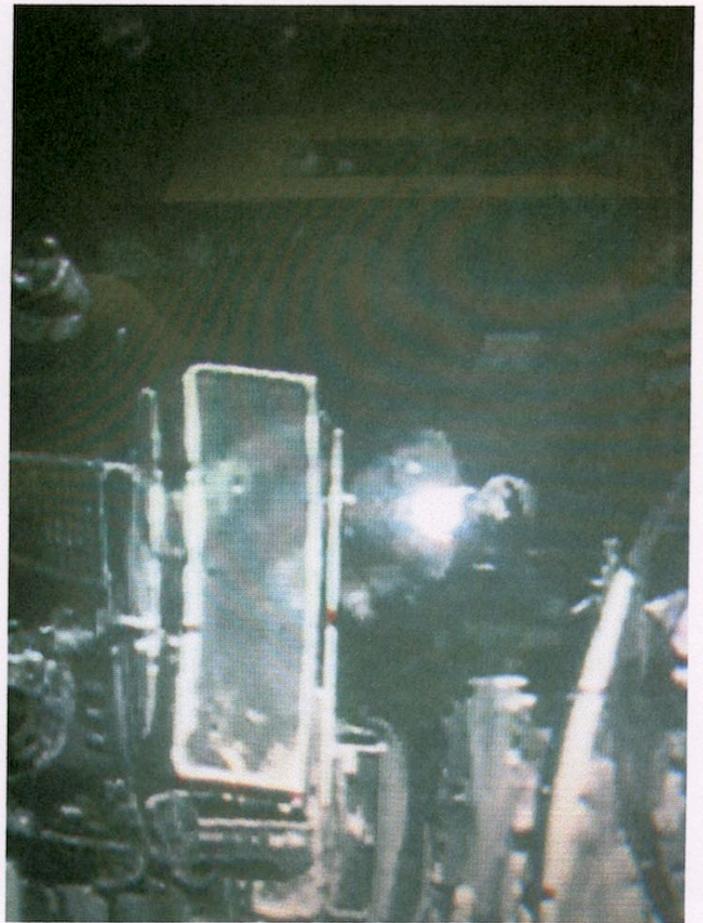
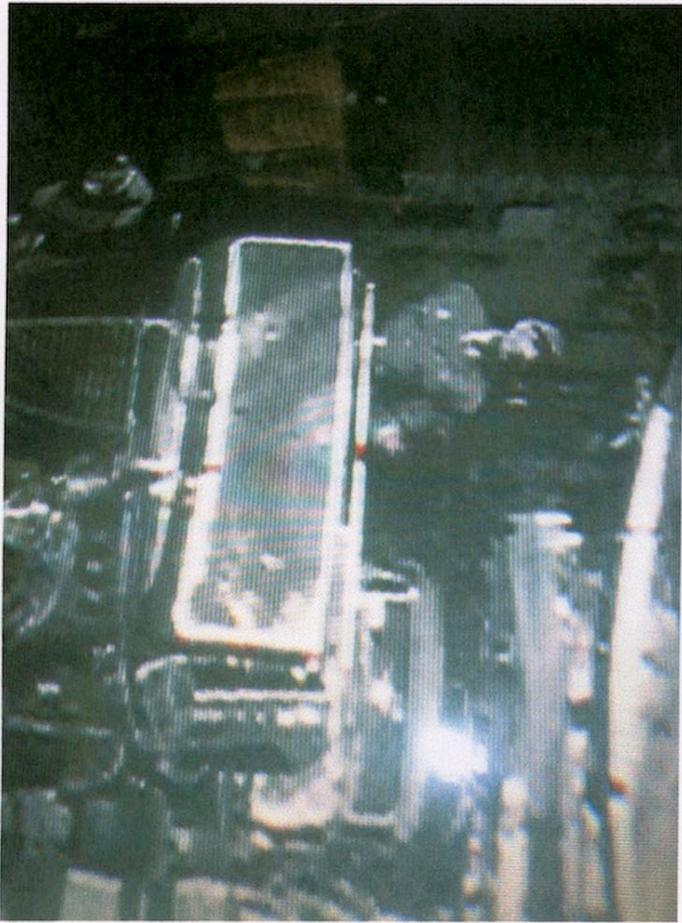
Par arrêté préfectoral du 14 juin 1945 les communes de PLOARÉ, TRÉBOUL, POULDAVID, sont rattachées à DOUARNENEZ, ne formant à partir de cette date qu'une seule agglomération.

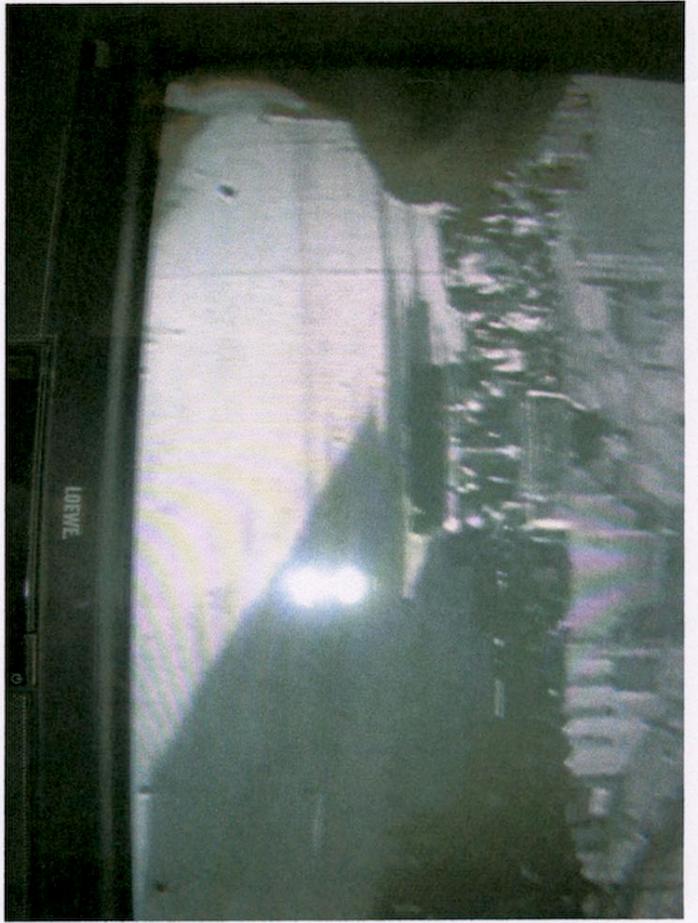
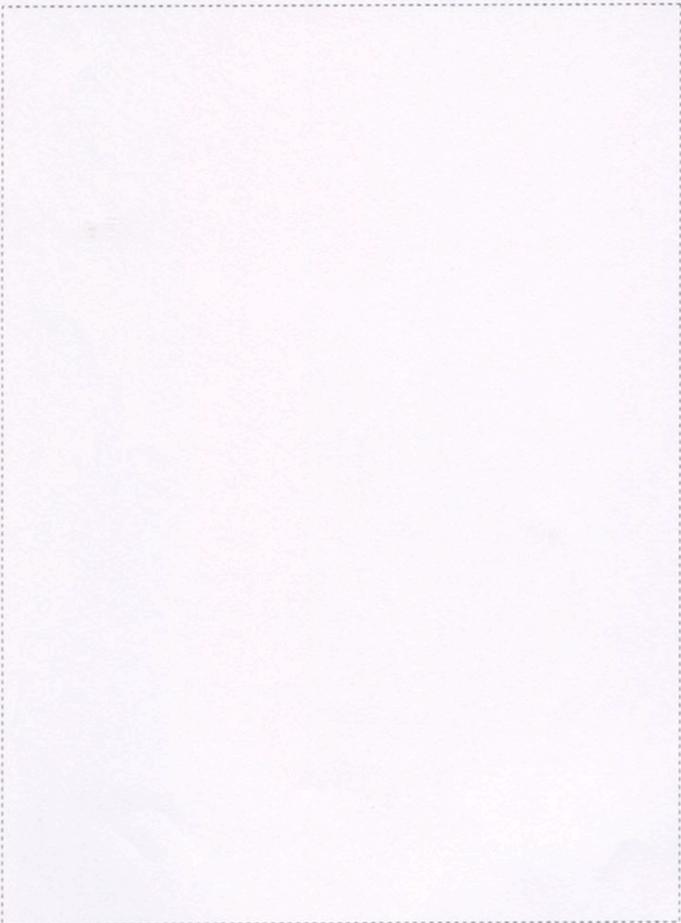
Les élections municipales de juillet 1945 désignent comme maire Yves CAROFF, mareyeur.

C'est à ce titre qu'il accueille, dans sa ville, le général de GAULLE, le 22 juillet 1945.









DOUARNENEZ, le 13 août 1944



Charles FÉJEAN et l'Administrateur de
l'Inscription Maritime, Aristide QUÉBRIAC,
accueillent Jean MARIN sur le perron
de la Mairie de DOUARNENEZ, rue
Anatole France.

Le 20 juin 1940, le maire de l'époque,
Daniel LE FLANCHEC, avait refusé de retirer le drapeau français

LA FRANCE LIBRE



De gauche à droite, le R.P. OLPHE-GAILLARD,
aumônier des Forces Françaises Libres,
Jean MARIN et son ami Jean OBERLÉ,
animateurs de l'émission de la B.B.C.
"Les Français parlent aux Français."*

22 juillet 1945



DOUARNEMEZ

Place de la Résistance

Le Général de Gaulle décore le Douarnemiste Jean Marin, qui fut l'une des voix de la FRANCE LIBRE à la Radiion de Londres (la B.B.C.) de 1940 à 1944.

A droite de la photo, l'abbé Pierre Carion, vicaire de Douarnenez, membre de l'O.R.A., groupe de Résistance, et rescapé des camps de la mort. Il va être décoré lui aussi,

Jean Marin décède le 3 juin 1995. Il est inhumé au cimetière de PLOARÉ. (1909-1995)

DOUARNENEZ juin 1995



Décédé à PARIS, le 3 juin 1995, Jean MARIN avait demandé à être inhumé à DOUARNENEZ sa ville natale. Il avait aussi souhaité que le cortège funèbre, de l'église du Sacré Cœur au cimetière de PLOARÉ, soit accompagné, tout au long du parcours, par la chanson qu'il préférait : "le temps des cerises". Son vœu a été exaucé.

Les autorités civiles, militaires et religieuses, ainsi que ses compagnons d'armes lui ont rendu un émouvant et dernier hommage.

DARMOUTH (G.B.) mai 1944



De face, Jean MARIN, embarqué sur la
MTB 90 de la 23^{ème} Flotille. Il vient
de rejoindre une unité combattante sur
le théâtre d'opération de la Manche.

(1909-1995)



① DUARNEZ

8 septembre 1960

Visite du Général de Gaulle

photo Jean LE NORL

rue du Coréiki

Doromeney



DOUARNENEZ

8 septembre 1960

Visite du Général de Gaulle

Au fond, le porte avions "CLÉMENTEAU"

Photo Jean LE MOAL
rue du Couëdic
Douarnenez



DOUARNENEZ

8 septembre 1960

Visite du Général de Gaulle

Photo Jean LE MOAL
me du Comédic
Douarnenez



DOUARENNEZ

8 septembre 1960

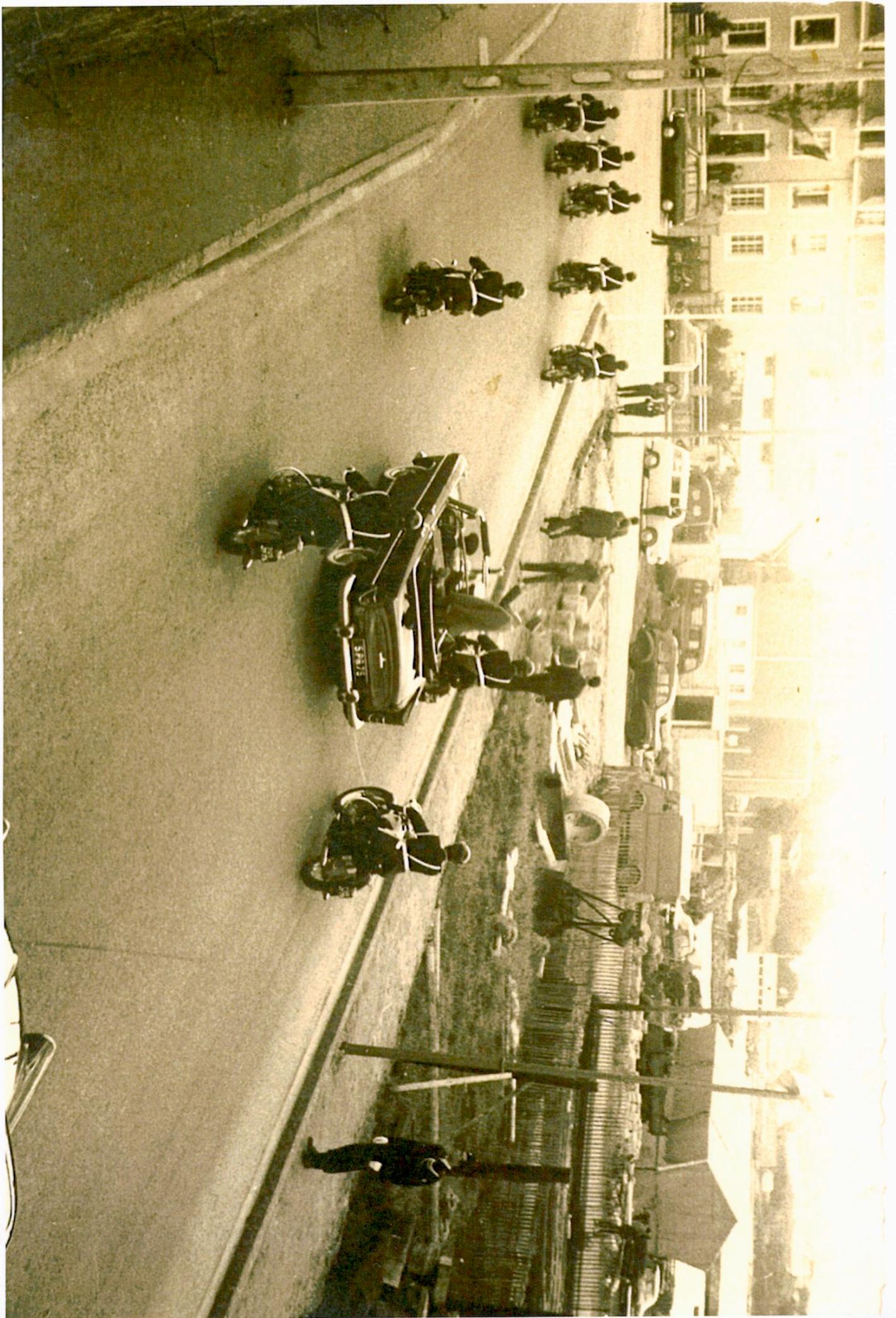
Visite du Général de Gaulle

Photo

Jean LEMOAL

Rue du Coréide

Douarnenez



DOUARNENEZ

8 septembre 1960

Visite du Général de Gaulle

Au fond, le porte avions "CLEMENCEAU"

Photo Jean LE MOAL

rue du Crèch :

Douarnenez

DF
9 mai
2006

Commémorer c'est lutter contre la barbarie

Au nom du devoir de mémoire et des morts gravés dans la pierre, Monique Prévost et Michel Mazéas en ont appelé à la vigilance.

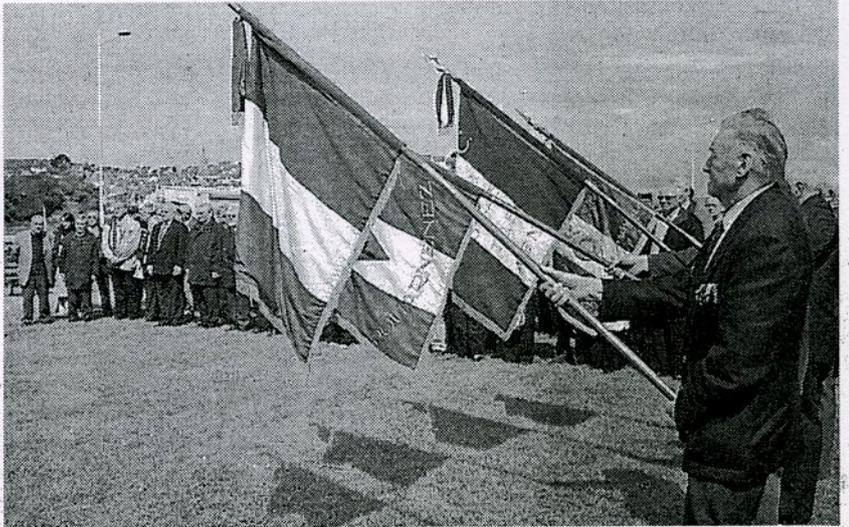
«Commémorer le 8 Mai 1945, ce n'est pas seulement se souvenir. C'est aussi renouveler la promesse d'épargner, à ceux qui sont l'avenir de ce monde, les horreurs que nous avons connues», déclare Michel Mazéas, avant de donner lecture de l'acte de capitulation sans condition de l'Allemagne, signé par le Général de Lattre de Tassigny.

Dans son allocution l'ancien maire a rappelé «le mépris et la haine qui ont conduit le régime nazi à imaginer les pires comportements, à travers la négation de l'identité de chaque être, le refus de leur appartenance sociale, la volonté maladroite de la discrimination raciale». Et d'ajouter: «Jamais plus d'Auschwitz. Les noms gravés ici dans la pierre nous en implorent».

C'est au nom de ce devoir de mémoire qu'étaient rassemblées une centaine de personnes lundi matin au square Jos-Pencallet. C'est au nom de ce même devoir que Monique Prévost en a appelé à la vigilance au moment où arrivent «des ministres d'extrême droite au gouvernement polonais». «Le souvenir de l'holocauste nazi ne s'inscrit vraiment dans la longue durée que lorsque le plus grand nombre s'en appropriera les enseignements», ajoute la maire.

Idéaux de paix et de liberté

Et le rempart à la barbarie, au fa-



«Commémorer, ce n'est pas seulement se souvenir», assure Michel Mazéas. C'est aussi se dresser contre la barbarie en érigeant les idéaux du 8 mai et le principe de laïcité.

natisme, à l'intolérance n'est-il pas le principe de laïcité? «Il doit être le pilier de notre unité et de notre cohésion.» La défense de cette valeur est primordiale pour que «tant de courage et de fraternité forgés dans des combats communs ne soient réduits à néant», ajoute Monique Prévost.

Or pour défendre la laïcité il faut favoriser l'intégration, l'égalité des chances, éviter les ghettos, le communautarisme. En somme, mettre en œuvre les idéaux de paix et de liberté qui ont triomphé le 8 mai 1945. Et Monique Prévost de citer l'écrivain antillais Édouard Glissant: «L'espoir de tous se maintient quand et seulement quand les op-

primés qui se battent ont la générosité de s'ouvrir à l'autre. Les opprimés qui se ferment sont des oppresseurs en puissance».

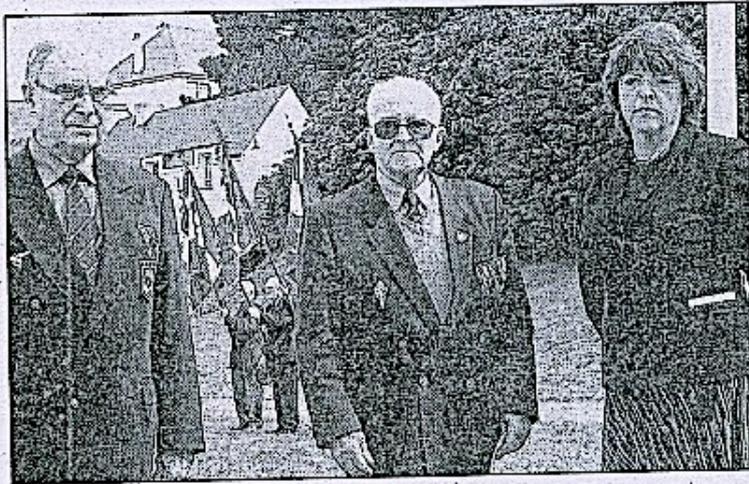
En conclusion à cette commémoration, Michel Mazéas a rendu un vibrant et émouvant hommage au père Guillou, décédé la semaine dernière à 83 ans. «Après avoir combattu pour la liberté, il a consacré sa vie au combat humanitaire en Afrique. Combien d'entre nous n'a-t-il pas aidés, combien n'a-t-il pas aimés?». Ce 8 Mai était donc aussi le lieu d'honorer sa mémoire, car «il fut un homme de paix et de fraternité», ajoute Michel Mazéas.

8-Mai : « Construire un monde de bonheur »

La cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale a rassemblé une centaine de personnes au square Jos-Pencalet où, après Pierrot Cabellic, Michel Mazéas a pris la parole pour rappeler « ce moment historique qu'a été l'acte de capitulation sans condition de l'Allemagne ».

La fin d'un long conflit pour lequel « nous avons le devoir de transmettre aux plus jeunes toute la vérité sur ces années », a noté pour sa part Monique Prévost, soulignant par ailleurs « notre attachement à la liberté et aux droits de l'Homme et pour exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui sont morts pour défendre cette cause ».

Tolérance et laïcité
Autres thèmes évoqués par le maire, « l'arrivée de ministres d'extrême-droite au gouvernement polonais, le



● Michel Mazéas, Pierrot Cabellic et Monique Prévost se sont recueillis devant le monument aux morts.

renforcement de communitarismes ici ou là, sont autant de sujets d'inquiétudes qui nous incitent toujours à plus de vigilance ».

Soucieuse qu'un « pays (...) ne doit permettre à personne de se prévaloir de droits particuliers ou de s'exonérer des devoirs qui s'imposent à

tous », Monique Prévost a également cité le Président de la République à propos de la laïcité qui est « une valeur d'une extraordinaire modernité, tant elle affirme cet esprit de tolérance, de respect et de dialogue qui doit plus que jamais prévaloir ».

Et de souligner par ailleurs que « la défense de cette valeur de laïcité joue donc un rôle majeur pour que tant de courage et de fraternité forgés dans des combats communs, ne soient réduits à néant », avant de conclure : « Construisons ensemble le monde de bonheur que les combattants de 39-45 ont rêvé pour nous ».

Le souvenir du Père Guillou

Avant que ne s'achève la cérémonie, Michel Mazéas a évoqué, non sans émotion, le souvenir du Père Guillou, dont les obsèques ont été célébrées hier après-midi. « Sa mémoire, a-t-il indiqué, est ici, parmi ses compagnons de la Résistance, parmi ceux du front de Lorient, ceux d'Indochine, parmi toutes ces victimes dont les noms nous entourent ».

Et de rappeler qu'« après avoir combattu pour la liberté, il a consacré toute sa vie au combat humanitaire en terre d'Afrique, soutenu par cette fois indéfectible que nous lui connaissons tous ».

Douarnenez

Louis Briens et Antoine Gazzarin ont été décorés

Une longue cérémonie commémorative en souvenir la Victoire du 8 Mai 1945 s'est déroulée mardi matin au square Jos-Pencalet.

Après que le cortège, précédé des porte-drapeaux, sous les ordres de Michel Mazéas ancien maire, a emmené la centaine de personnes civiles et militaires jusqu'au monument du square Jos-Pencalet, deux gerbes du souvenir ont été déposées par le sénateur-maire Philippe Paul et Erwan Le Floc'h, conseiller général, au pied de la stèle. À l'ouverture de cette cérémonie, le sénateur-maire a proposé à l'assistance d'avoir une pensée particulière pour Hervé Guivarc'h, le président des anciens prisonniers de guerre 39-45, décédé la semaine passée.

« Dès 1940, des héros, des valeureux, commenceront à construire la victoire en répondant à l'appel du général de Gaulle. Des bateaux douarnenistes traverseront ainsi la Manche pour rejoindre les côtes britanniques. Parmi eux, le *Daic'h Mad*, dont le pavillon, aujourd'hui exposé à Bordeaux, a longtemps été déployé dans la chapelle de Sainte-Anne-la Palud. J'ai bon espoir du rapatriement de ce pavillon à Douarnenez pour le 18 juin prochain, » a déclaré Philippe Paul.

D'autre part, la place, située à proximité de la rue du Vêret et de la route de Pors an Eostic à Tréboul, devrait porter, dès le 18 juin peut-être, le nom de la bataille de Bir-Hakeim suite à la proposition de l'Amicale de la France libre.

Deux décorations

Tandis qu'un piquet de l'école de gendarmerie de Châteaulin rendait les honneurs, le général



Le général Jean Douguet a décoré Louis Briens et Antoine Gazzarin.

douarneniste Jean Douguet a procédé à la remise de la médaille militaire au nom du président de la République à Antoine Gazzarin et Louis Briens. « La médaille militaire est une décoration prestigieuse qui récompense les soldats, gradés et sous-officiers. Elle fut créée en 1852 par Louis Napoléon, président de la 1^{re} République, » souligne le

général.

Le sergent Louis Briens fut décoré de la Croix de la valeur militaire, à l'ordre de son régiment, du 129^e régiment d'infanterie en novembre 1957 pour une action courageuse. « Je suis heureux de cette distinction mais je garde l'image de mes sept camarades morts avant l'opération pour laquelle je suis décoré

aujourd'hui, » a-t-il déclaré.

Le sergent Antoine Gazzarin, du 50^e bataillon du Génie, fut décoré de l'Ordre de la brigade pour une action sur le barrage électrifié en janvier 1961 : « Je ne suis pas militaire de carrière mais simple appelé du contingent et c'est pourquoi ça me fait plaisir de la recevoir, » a simplement commenté le récipiendaire.